

SENLIS ENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2020 | N° 353

WWW.VILLE-SENLIS.FR



Cathédrale Notre-Dame, le portail en pleine lumière p. 10

Art & Culture

Senlis rayonne p. 4 à 7

Rentrée scolaire :
Stabilité et sécurité
sanitaire
p. 8 à 9

Covid 19 :
L'accompagnement
des commerces
p. 19

Amazon Senlis
Le site ouvre
ses portes
p. 3

Ville de
Senlis
www.ville-senlis.fr

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRE :
du mardi au vendredi
9h-12h / 14h-19h
Samedi
matin

4 Place Henri IV - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

TRANSACTION - LOCATION
GESTION - SYNDIC



EXCLUSIVITÉ

PONTARMÉ - Sud de SENLIS

Dans village avec commerces, studio dans une petite copropriété avec faibles charges, idéal première acquisition, investissement ou pied à terre, place de stationnement privative, proche gare Orry-la-Ville.

DPE : F

Prix : 72 500 €

SENLIS - Centre-ville

À 2 pas du cinéma et de la cathédrale, beau 2 pièces refait récemment à neuf, avec séjour et sa cuisine ouverte exposés sud-ouest, chambre et salle d'eau. Le + : place de stationnement extérieure privative.

DPE : E

Prix : 149 000 €



EXCLUSIVITÉ



EXCLUSIVITÉ

SENLIS - Centre-ville

Maison familiale de 2004 en très bon état général avec bel espace de vie, 4/5 chambres dont une au rez-de-chaussée avec salle d'eau, garage, accès à pied au centre historique, jardin.

DPE : D

Prix : 525 000 €

FONTAINE CHAALIS - À 12 mn de SENLIS

Maison individuelle récente dans un environnement calme et verdoyant, double séjour, grande cuisine, 3 chambres et un bureau dont une au rez-de-chaussée avec salle de bains, sous-sol total. Plus de 1 000 m² de jardin.

DPE : en cours

Prix : 345 000 €



EXCLUSIVITÉ



Orpi

Cette année
pour Halloween
tout le monde
portera un masque!

Du 20 octobre au 6 novembre 2020
Votre agence Orpi, vous offre
10 masques*



EXCLUSIVITÉ

THIERS-SUR-THÈVE - Au sud de SENLIS

Vous recherchez un appartement avec extérieur ? Et pourquoi pas plutôt une maison avec trois chambres et une terrasse sans copropriété ?

DPE : F

Prix : 220 000 €



**AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG**

77 rue de la République - 60300 Senlis

Tél. : 03 44 60 09 09

E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com

www.orpi.com/orpisaintframbourg/



Venez découvrir en magasin la collection
ELLE EYEWEAR !



Optique 3000

Opticiens depuis 1968

19 Place de la Halle,
60300- SENLIS
03 44 53 23 24

www.optique3000.fr



EYEWEAR COLLECTION

elleboutique.com | #parisiananywhere



REVEAL Yourself

ELLE

Développement économique

La plateforme logistique d'Amazon inaugurée



Un bâtiment de 55 000 m² de surface couverte, une capacité de traitement de 11 millions d'articles par semaine, 1 500 salariés à terme : ces chiffres résument l'ampleur de l'investissement réalisé par le géant mondial de la vente en ligne à Senlis.

La plateforme construite sur la zone d'activités économiques des « Portes de Senlis », a été mise en service le 28 septembre dernier et officiellement inaugurée le 14 octobre en petit comité, en raison des contraintes de la crise sanitaire.



Quelle est la fonction de cette plateforme dans la chaîne logistique d'Amazon ?

Le « cross dock » de Senlis vient de s'ajouter aux 20 centres de tri et de distribution actuellement en activité sur le sol français, et le 6^e investissement d'Amazon dans la région des Hauts-de-France. Cette installation constitue le maillon manquant d'une chaîne de distribution extrêmement complexe, grâce à laquelle un produit commandé peut être livré chez le client final le lendemain même de sa commande. C'est au sein de cette plate-forme que seront réceptionnés près de 11 millions d'articles par semaine en moyenne, provenant directement des sites de production des fournisseurs d'Amazon connectés au site de vente en ligne du distributeur. « Nous optimisons considérablement notre chaîne logistique grâce à cet investissement, tout en améliorant le bilan carbone global de notre activité tourné vers un objectif 0 carbone en 2040 », a précisé Frédéric Duval, Directeur Général d'Amazon.fr, lors de la visite de la plateforme.

C'est également un outil de simplification et de développement pour les quelque 10 000 fournisseurs français du distributeur qui expédieront désormais leurs produits sur ce lieu unique de livraison. Cet investissement va bénéficier aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE) locales auxquelles elle va pouvoir offrir de nouveaux débouchés (marché national, voire européen) car désormais 60 % des transactions d'Amazon concernent la « marketplace ».

Les emplois promis sont-ils au rendez-vous ?

« 342 nouveaux contrats à durée indéterminée sont déjà signés », a confirmé Ronan Bolé, Président d'Amazon France Logistique lors de l'inauguration. La plateforme senlisienne poursuivra sa montée en puissance de manière progressive dans les prochains mois pour atteindre sa pleine capacité dès l'année prochaine. « Ce centre emploiera à terme plus de 1 500 salariés en période de pointe et nous savons désormais pouvoir compter sur des candidats motivés, d'un bon niveau, à l'image des nouveaux salariés qui viennent de nous rejoindre », confirme le directeur de la plateforme, Théophile Armand.

QUESTION À PASCALE LOISELEUR, MAIRE DE SENLIS

« Que vous inspire la mise en service de cette entreprise emblématique à Senlis ? »

« C'est un signal fort pour l'attractivité de notre territoire, doublé d'une opportunité exceptionnelle en termes de création d'emplois. Ce projet entrepris dès 2017 a pu aboutir dans un délai record grâce à l'effort local de la ville et de ses services, des collectivités du territoire et des services de l'État ayant fait le choix d'accompagner ce projet de qualité.

Les dirigeants d'Amazon souhaitent en effet s'impliquer dans la vie du territoire, notamment au travers de donations en faveur d'associations et structures caritatives locales.

Le sujet de l'intégration d'Amazon dans le tissu économique local et de la nécessaire adaptation des infrastructures est par ailleurs traité de manière sérieuse.

C'est déjà le cas, tout d'abord par un don sous forme de bons d'achat destinés à certaines structures (Adoma, Secours catholique, achat de tablettes pour l'enseignement à distance dans les écoles) afin de les accompagner pendant cette période si particulière de la Covid-19. Un second don va être réalisé afin d'aider des associations caritatives (Croix Rouge, Secours catholique) qui en ont bien besoin pendant l'automne notamment. Nous serons particulièrement vigilants quant à la nécessaire intégration d'Amazon dans le tissu économique local. Ou bien encore quant à l'utilisation des énergies renouvelables locales. »

Légende photo d'en-tête : Pascale Loiseleur, Maire de Senlis et Ronan Bolé, Président d'Amazon France Logistique ont coupé le traditionnel ruban inaugural en présence de Jean-Charles Geray, Sous-Préfet de Senlis ; Jérôme Bascher, Sénateur de l'Oise ; Manoëlle Martin, Vice-Présidente de la Région des Hauts-de-France ; Guillaume Maréchal, Président de la Communauté de Communes et des principaux dirigeants d'Amazon en France. Une inauguration modeste dans sa forme qui a permis de découvrir les moyens technologiques et la culture d'entreprise de la plus grande enseigne de commerce en ligne du monde.



Pascale Loiseleur

Maire de Senlis



PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le jeudi à partir de 14h30.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

le 5 novembre à 20h30 - Salle de l'Obélisque

le 16 décembre à 20h30 - Salle de l'Obélisque

(sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences sur : www.ville-senlis.fr/Les-Elus

ÉLUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

- Val d'Aunette / Gâtelière / Arènes : Sylvain LEFEVRE / Françoise BALOSSIER
- Brichebay : Véronique LUDMANN / Régine MAUPAS
- Centre : Benoît CURTIL / Marie-Christine ROBERT / Philippe GAUDION
- Fours à Chaux / Bigüe / Villemétrie : Patrice REIGNAULT / Isabelle GORSE-CAILLOU
- Bon Secours : Elisabeth SIBILLE / Ghyzlane VALLER
- Villevert : Patrick GAUDUBOIS / Martine PALIN SAINTE AGATHE

MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr



Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
- Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
- Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : [VILLE-DE-SENLIS](https://www.facebook.com/ville-de-senlis)

VERSION NUMÉRIQUE DU SENLIS ENSEMBLE SUR WWW.VILLE-DE-SENLIS.FR OU VIA LE CODE QR :





DOSSIER ART & CULTURE

Conforter le rayonnement culturel de Senlis

Placer l'exceptionnel héritage historique de Senlis au service d'un rayonnement culturel réaffirmé et renouvelé, fondé sur une exigence de qualité : c'est l'objectif que vient de définir la municipalité en ce début de nouveau mandat municipal. Une démarche non seulement tournée vers les Senlisiens, avec la volonté d'élargir encore l'accès à la culture et l'épanouissement, mais également dans un souci plus global de développement économique, social, éducatif et citoyen.

Les grands projets

Un nouvel espace pour la musique et la danse

L'École Municipale de musique et de danse intégrera, d'ici la fin du mandat, un nouvel espace d'enseignement et d'expression, en réponse au fort développement de l'école passée de 350 élèves en 2014 à 504 actuellement.

Le lieu est déjà choisi : c'est dans l'ancien Mess des Officiers du quartier Ordener que les 500 élèves des classes de musique et de danse et leurs professeurs officieront. L'objectif est de valoriser ce bâtiment plein d'attrait et donner à l'école les moyens adaptés à la qualité de son enseignement et viser ainsi la labellisation « Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) ».



L'ancien Mess des Officiers du Quartier Ordener, bientôt nouveau lieu de culture municipale

Montée en gamme

Dans les prochains mois, les services de la ville engageront les études architecturales et techniques du projet, de même que les demandes de subventions auprès du Département, de la Région et de l'État notamment. La phase préparatoire pourrait ainsi aboutir en 2021 pour un lancement des appels d'offres et des travaux de transformation à partir de 2022.

En parallèle, la Direction des Affaires Culturelles se rapprochera de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) en vue d'une montée en gamme de L'École Municipale et sa labellisation officielle en « Conservatoire à rayonnement communal ». « *La structure qui s'est construite autour de notre Harmonie municipale a considérablement évolué depuis une dizaine d'années et dispense des enseignements d'une haute qualité, unanimement reconnus. Il est temps de faire acte de reconnaissance* », argumente Marie-Christine Robert.

Car les bonnes notes de l'école se jouent bien souvent en dehors des murs. Les élèves et leurs 21 professeurs expriment leurs talents dans un grand nombre de manifestations communales, spectacles, animations, cérémonies protocolaires, notamment les commémorations du Souvenir rehaussées par les prestations de l'Harmonie.

Une nouvelle salle de spectacle polyvalente au Manège Ordener

Second projet phare du mandat : la transformation du Manège Ordener en salle modulable. Ce vaste bâtiment de 1 500 m², situé au cœur du Quartier Ordener, connaîtra ainsi une nouvelle destinée après avoir servi de Manège de dressage des chevaux et d'entraînement des cavaliers pendant toute l'histoire militaire du site, pratiquement jusqu'à la dissolution du régiment en 2009. Car cette salle répond en tout point au cahier des charges d'une salle de spectacle : un accès facile au cœur de l'agglomération, d'évidentes possibilités de stationnement, une structure solide et élégante.

Espace modulable

Depuis 2014 et l'acquisition du site par la ville, le Manège sert de cadre à des événements d'entreprise, des salons professionnels ou grand public, avec une capacité d'accueil pouvant atteindre 800 visiteurs, il fait, à ce titre, partie des 3 salles de prestige senlisiennes ouvertes à la location, avec le Prieuré Saint-Maurice et l'Ancienne Église Saint-Pierre (pour en savoir plus : www.ville-senlis.fr/location-de-salles). Mais son potentiel se situe bien au-delà. « *C'est le lieu idéal pour créer la grande salle de spectacle qui nous manque à Senlis* », argumente Marie-Christine Robert.

L'esprit du projet : modularité et polyvalence.

Les fonctions événementielles de la salle seront pérennisées. Les investissements envisagés permettront en complément de la doter d'équipements qui faciliteront l'organisation de spectacles dans les meilleures conditions d'accueil pour les visiteurs et pour les artistes. Cet équipement offrira de nouvelles possibilités en matière de programmation culturelle.



Le Manège du Quartier Ordener dans une configuration « spectacle », lors du concert du nouvel an de l'Harmonie de 2019

◀ Une nouvelle vie de quartier à Ordener (vue intérieure et vue aérienne)

Initiée autour du développement économique, par l'accueil d'entreprises en création, la nouvelle destinée du quartier Ordener va se poursuivre sur un axe de développement résolument tourné vers la Culture. Le Conservatoire de musique et de danse sera implanté, d'ici la fin du mandat 2020-2026, dans l'ancien mess des officiers. Parallèlement, la ville engagera la transformation du Manège Ordener en salle de spectacle modulable qui dotera la ville d'un équipement nouveau, d'une capacité d'accueil d'environ 700 spectateurs, d'ici quatre à cinq ans.

Les bâtiments et logements de ce vaste ensemble couvrant une surface équivalente au centre historique de Senlis ont été cédés à la ville par l'État après la disparition du 41^e régiment de transmission.

L'INTERVIEW

Marie-Christine Robert

1^{ère} adjointe au Maire
déléguée à l'Action culturelle
et à la Communication

Retrouver l'interview vidéo
de Marie-Christine Robert en ligne

à écouter sur la chaîne Youtube
de la ville de Senlis -
Playlist « Actualités à Senlis »,
& accessible via ce flash code :



Suite à la réélection de l'équipe municipale, vous occupez désormais le poste de 1^{ère} adjointe déléguée à l'action culturelle et à la communication. Faut-il y voir la volonté de développer l'action culturelle et comment traduirez-vous ces intentions en actes ?

En effet, cette mise en avant de l'action culturelle, marque la volonté d'un travail collectif des élus en faveur du rayonnement de Senlis autour de notre patrimoine historique et par le biais du développement de l'offre culturelle et de l'attractivité touristique de la ville.

La beauté de notre ville, la richesse de son patrimoine ne peuvent en aucun cas être considérés comme une rente de situation, mais comme un levier de développement culturel, de lien social et de rayonnement et de dynamisation économique. Concilier développement culturel et valorisation du patrimoine, tel est l'objectif que l'ensemble de l'équipe municipale s'est fixé pour cette mandature avec une volonté ambitieuse qui prendra du temps : inscrire Senlis au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Concrètement, deux grands projets seront menés à terme sur ce mandat : l'installation du Conservatoire dans l'ancien Mess des Officiers et la transformation du Manège Ordener

« Je tiens beaucoup à cette idée que la culture soit créatrice de nouveaux liens sociaux, fédératrice et source d'épanouissement pour toutes les générations. »

en salle de spectacle et d'événements modulable, projets qui permettront par ailleurs de valoriser le potentiel du quartier Ordener.

D'autre part, en collaboration avec Benoit Curtil et Jean-Pierre Nguyen, respectivement délégués au patrimoine et à l'attractivité, nous allons renforcer nos démarches de partenariat avec les villes voisines, comme ce fut le cas avec Chantilly, dans le cadre de la Fusion entre nos Offices de Tourisme en 2018. Nos cités sont complémentaires en termes d'attractivité touristique et culturelle, au bénéfice de nos tissus commerciaux, hôteliers et économiques respectifs comme l'a déjà démontré le travail en commun mené depuis 2011 avec Ermenonville et la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » obtenue en 2015.

Au sein même de Senlis, la vie culturelle est marquée par un foisonnement d'initiatives, d'activités, une très grande diversité d'événements. Que faut-il, selon vous, faire évoluer ?

Avec Elisabeth Sibille (adjointe déléguée à l'éducation), nous avons pour objectif de renforcer l'accès à la culture pour tous. Ce n'est aucune-ment une remise en cause de ce qui existe, mais une volonté d'aller plus loin, particulièrement en direction des scolaires comme le souhaitent enseignants et parents d'élèves. Il faut créer de nouvelles passerelles entre l'école et nos nombreux pôles d'éducation artistique. C'est une volonté que nous souhaitons concrétiser avec la venue d'un plus grand nombre d'artistes en résidence, la création d'ateliers en partenariat avec les enseignants ou encore la mise en place d'événements ou d'activités à caractère intergénérationnel pouvant

réunir petits et grands. Nous allons également créer un salon du livre, en phase avec l'identité senlisienne.

Les associations seront-elles impliquées dans la mise en œuvre de ces projets ?

Nous comptons plus de 250 associations à Senlis, dont plus de 80 à caractère culturel et de loisirs actives dans les domaines de la culture et des loisirs. C'est exceptionnel pour une ville de 15 000 habitants et bien évidemment, la ville continuera de les accompagner dans la concrétisation de leurs initiatives. Sans les bénévoles qui animent les associations et partagent leurs passions avec les Senlisiens, nos équipements communaux et notre patrimoine ne seraient que coquilles vides. Ce que nous entreprenons, nous élus et services communaux, c'est aussi la reconnaissance de ce travail bénévole, essentiel à la vie senlisienne. Dans ce sens nous mettrons prochainement en place un « Portail associatif ». Ce portail en ligne permettra à chaque association, quels que soient ses moyens, en terme de communication, de se faire connaître des Senlisiens et des les tenir informés en temps réel de ses activités et événements.

La culture en mouvement

À la médiathèque

Un réaménagement des espaces et une réorganisation des postes de travail sont en cours au sein de la médiathèque. Objectif : diversifier les activités pour répondre à de nouveaux besoins en matière d'alphabétisation, d'apprentissage de la lecture et de diffusion des savoirs.

À l'étude également, l'organisation de conférences et de débats afin de renforcer la fonction d'échange de la structure.

> À découvrir :

mediatheque.ville-senlis.fr

EN CHIFFRES

5 631 inscrits

48 000 visiteurs en 2019

30 000 documents en prêt

• 14 000 ouvrages « adultes »

• 11 500 documents jeunesse

• 3 500 DVD

• 3 800 livres audio

102 actions culturelles en 2019 (expositions, ateliers...)

Dans les trois musées

La ville va poursuivre l'enrichissement des collections de ses trois musées. Un objectif commun pour le Musée d'Art et d'Archéologie, le Musée de la Vénerie et le Musée des Spahis : développer la fréquentation au travers d'expositions temporaires, de cycles de conférences et d'ateliers pédagogiques tournés vers les scolaires. Les événements à succès, tels que la Nuit des Musées, demeurent au programme du calendrier culturel de Senlis. Et puis parce que les musées s'adaptent à l'évolution des pratiques culturelles du public, de nouveaux outils numériques seront déployés.

EN CHIFFRES

16 250 visiteurs en 2019

Hier, aujourd'hui et encore demain : 6 grands rendez-vous au cœur de la ville culturelle senlisienne

Que vous soyez amateur de musique, de danse, de théâtre, d'arts plastiques, d'Histoire, de patrimoine ou même d'arts du Cirque, la Direction des Affaires culturelles de la ville vous propose un programme de qualité à travers cinq événements annuels qui resteront à l'affiche des saisons culturelles Senlisiennes.

AVRIL - SENLIS FAIT SON THÉÂTRE

Ce festival de théâtre de rue permet chaque année, au cœur du printemps, de transformer les rues et espaces publics de la ville, conjuguant mise en valeur du patrimoine et spectacle vivant. Ce festival restera à l'affiche des grands événements culturels de la ville.

JUIN - LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Senlis est depuis des années la ville de référence d'un territoire couvrant le Sud de l'Oise, le Nord du Val d'Oise pour cette fête nationale de toutes les musiques. Un tel rayonnement oblige à maintenir le niveau, avec une sélection rigoureuse des musiciens invités et des prestations très soignées de talents locaux.

JUILLET & AOÛT - LES LÉZARDS D'ÉTÉ

Des spectacles, des ateliers, des animations mêlant expression théâtrale, défi sportif et performance technique, autour des arts du cirque : les Senlisiens de toutes les générations plébiscitent chaque année cet événement estival.

SEPTEMBRE - LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

La cathédrale Notre Dame, le château royal, l'ancienne église saint-Pierre, les joyaux préservés d'un héritage architectural allant du gallo romain à l'époque médiévale : Senlis regorge de richesses patrimoniales qui en font une ville d'exception. Et très logiquement, c'est dans les rues chargées d'Histoire de la ville que l'on vient souvent de loin pour ces journées chères au cœur des Français.

SENLIS UN ARTISTE

La Direction des Affaires culturelles puise chaque année dans l'inépuisable réservoir local de talents contemporains ou disparus pour proposer une découverte approfondie de l'œuvre d'un artiste Senlisien, contemporain ou ayant vécu et travaillé à Senlis. Cette année, c'est à l'artiste André Borderie que la ville rend hommage, avec une exposition de plusieurs de ses tapisseries, qui s'est tenue au Prieuré Saint-Maurice jusqu'au 20 octobre 2020, et de ses peintures à la Galerie Gilbert Dufois, associée chaque année à cet événement.

NOVEMBRE - SENLIS MÈNE LA DANSE

Ce festival s'est forgé au fil des éditions une réputation de qualité et d'originalité au-delà des murs de Senlis. Avec 3 spectacles à l'affiche, mêlant les prestations de danseurs amateurs à celles des meilleurs professionnels tels que les danseurs de l'Opéra de Paris ainsi qu'un stage ouvert à tous les pratiquants de la ville et d'ailleurs, Senlis continuera de mener et d'élever la danse dans les années à venir.

> Du 20 au 22 novembre prochains au Manège Ordener.

Programme complet sur : www.ville-senlis.fr/sml

Demain...

Un salon du livre à Senlis

L'idée prend son envol ! La ville, sous l'égide de la médiathèque, souhaite promouvoir la lecture pour tous avec un double objectif à la fois éducatif et culturel. « Il y a une dizaine d'années, Clio une association dynamique, organisait déjà un très beau salon du livre d'Histoire, en lien avec les établissements scolaires de Senlis. Nous nous appuyons sur cette expérience réussie pour organiser ce nouvel événement », explique la Directrice des Affaires culturelles.

Ce futur salon sera organisé en partenariat avec l'ensemble des acteurs du livre de la ville : libraires, associations et le milieu scolaire.

Communication :

- de papier,

+ de numérique

Le succès des événements proposés à la fois par la ville et par les associations culturelles et de loisirs dépend, pour une large part, d'une communication réussie. Impossible désormais de contourner l'utilisation des réseaux sociaux et autres moyens de communication numériques pour assurer la promotion des multiples événements. « La modernisation des supports d'information de la ville fait actuellement l'objet d'une réflexion et bien évidemment, la promotion culturelle en fait partie », assure Marie-Christine Robert.

« Nous maintiendrons un canal d'information traditionnel par le biais du magazine d'information, mais allons réduire la voilure sur les guides thématiques dont la disparition progressive permettra de financer la bascule vers le numérique ».

Car dans ce domaine, les réseaux sociaux feront aussi bien et certainement beaucoup mieux pour vous informer. Facebook, Instagram, le maillage avec les sites Internet des communes du territoire, les applications mobiles garantiront la diffusion des informations à une large échelle, à bien moindre coût, avec la possibilité d'utiliser des médias plus attractifs tels que la vidéo.

Bien évidemment, l'évolution progressive des supports d'information vers le numérique ne signifie pas que nous oublions les Senlisiens pour qui l'accès aux nouvelles technologies est difficile ou qui restent attachés au papier.

Des solutions adaptées leur seront proposées.

Une rentrée scolaire sous le signe de la stabilité des effectifs

Après plusieurs années d'érosion du nombre d'enfants et de jeunes scolarisés dans les établissements senlisiens du premier et du second degré, la dernière rentrée a confirmé une tendance à la stabilisation des effectifs amorcée il y a un an. L'attractivité de la commune et l'installation de nouvelles familles dans les programmes de logements les plus récents sont à l'origine d'une légère reprise démographique, indispensable au maintien de services publics de qualité, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

6764 : c'est le nombre total d'élèves qui ont repris place dans l'ensemble des établissements scolaires de Senlis le 2 septembre dernier. Second chiffre à retenir : 1 723 enfants ont rejoint les bancs des écoles maternelles et élémentaires. C'est ce dernier chiffre qui apporte un éclairage particulier sur cette rentrée, confirmant une tendance à la stabilité des effectifs.

Depuis le départ du 41^e Régiment de Transmissions en 2009, la commune avait été confrontée à une rapide érosion de ses effectifs scolaires, entraînant une série de fermetures de classes aujourd'hui enrayée.

Le 2 septembre dernier, aucune fermeture n'a été à déplorer dans les 8 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Seul bémol, des effectifs légèrement inférieurs aux prévisions au groupe scolaire Brichebay avec une quarantaine d'élèves en moins en maternelle et en élémentaire. « Cette école accueille de nombreux enfants de familles de militaires affectés à Creil, mais il y a probablement eu des problèmes de mutations liés au contexte sanitaire qui ont faussé nos prévisions, sans conséquence heureusement sur le nombre de classes et de postes d'enseignants qui ont pu être maintenus », précise le Directeur du Service Éducation.

Nettoyage des locaux, application des gestes barrière : des consignes strictes pour les personnels

Autre mesure maintenue jusqu'à nouvel ordre : un renforcement des prestations de ménage et de désinfection des locaux scolaires et périscolaires. Dès la mise en place des protocoles sanitaires, les services de la ville avaient redéfini le cahier des charges des missions de ménage en concertation avec l'entreprise titulaire du marché de nettoyage des écoles, en veillant au respect du cahier des charges qui est à la base très détaillé et précis. En complément, une sensibilisation des agents exerçant dans les écoles et services périscolaires - ATSEM, animateurs, personnels des cantines - a été engagée,

insistant sur l'importance des mesures d'hygiène courante et le respect des gestes barrière au quotidien.



Protocoles sanitaires rodés

Autre information à retenir après cette rentrée, un fonctionnement fluide et efficace dans l'application des protocoles sanitaires. Les équipes enseignantes et les agents communaux des services scolaires et périscolaires ont, sur ce plan, bénéficié d'une expérience acquise grâce à la réouverture des établissements dès la première semaine du déconfinement, en mai dernier.

Les protocoles sanitaires ont été mis en application de manière progressive jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce qui a permis à l'ensemble de la communauté enseignante d'aborder cette dernière rentrée avec un maximum d'expérience. Les directeurs d'établissements, chargés de la mise en place des protocoles sanitaires, ont ainsi maintenu le principe d'entrées et sorties en horaires décalés qui permet d'éviter les regroupements et les brassages d'enfants aux heures habituelles d'affluence.



Focus

La maternelle Orion, star de la rentrée 2020-2021

L'école maternelle, qui accueille 50 enfants, a fait l'objet d'un programme de rénovation complet qui s'achèvera cette année.

Des faux plafonds tous neufs dans la salle de restauration, la salle de motricité et le dortoir ; un éclairage moderne et économique grâce à des lampes à Led : les élèves et les enseignants de

l'école maternelle Orion ont fait leur rentrée dans des locaux mis à neuf pendant les vacances d'été. Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, avait choisi cette école pour démarrer sa traditionnelle tournée de rentrée.

« Chaque année, nous marquons la rentrée scolaire en étant présents dans une école ayant fait l'objet de travaux de rénovation significatifs. Concernant l'école Orion, la ville avait l'année dernière financé la rénovation complète de la toiture. Cette année, ce programme d'investissement s'achèvera avec la remise en état de la totalité des faux plafonds et des dalles d'éclairage », a précisé le

maire au cours de sa visite. Les élus et les représentants du service ont à cette occasion été accueillis par la nouvelle directrice de la maternelle, Mme Tésiorowski, enseignante de longue date au sein de l'école, qui succède à M. Le Breton. Un remplacement qui a donné lieu à l'arrivée de deux jeunes enseignants.

De nouveaux locaux pour l'inspection académique

Établis de longue date dans une propriété communale, rue de l'Argillère, les services de l'Inspection de l'Éducation nationale de la circonscription sont quasiment assurés de leur maintien à Senlis. Leur transfert dans les anciens locaux de la halte-garderie Saint-Péravi pourrait intervenir fin 2020 ou début 2021.





Les locaux de l'ancienne halte-garderie de Saint Péravi pourraient bientôt accueillir les services de l'Inspection de l'Éducation nationale

Inoccupés depuis le transfert de la halte-garderie dans le nouveau multi-accueil, ces locaux de 150 m² viennent d'être proposés à l'Éducation nationale pour accueillir les 5 agents de l'inspection académique qui coordonnent les équipes enseignantes des 46 écoles de Senlis et des communes limitrophes.

Les services techniques ont, dans cet objectif, procédé à la rénovation des locaux durant l'été. Tout est prêt désormais pour le déménagement.

« Nous tenions fortement à ce que ce service public, dédié à la réussite éducative, reste basé à Senlis », précise Elisabeth Sibille, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation. « Nous avons été alertés d'un problème de conformité des locaux actuels occupés par l'inspecteur et son équipe qui nous a conduits à proposer une solution alternative. La réaffectation des locaux de l'ancienne halte-garderie s'est alors imposée comme une évidence ».

En bref

Service jeunesse : les raisons de sa fermeture temporaire

Un simple problème sur des trappes de désenfumage relevé lors de la visite annuelle de la Commission de sécurité est à l'origine de la fermeture administrative du service ordonnée mi-septembre par les autorités préfectorales. En attendant que ce problème purement technique soit résolu, les animateurs ont été déployés en renfort dans les centres de loisirs et les accueils pré et postscolaire.

Le service jeunesse, établi en rez-de-chaussée du centre de rencontre de l'Obélisque, accueille une vingtaine de jeunes en moyenne qui y disposent, en libre accès, d'un studio d'enregistrement musical, d'une salle multimédia et d'un espace détente. Pour les vacances de la Toussaint, l'accueil des jeunes Senlisiens sera assuré au gym-

nase de l'école élémentaire Anne de Kiev et dans la Salle de Bon-Secours, place du Valois. Pour tout renseignement, contactez le responsable jeunesse au 06 31 63 34 31.

CMJ : mandat prolongé

En raison de la crise sanitaire, les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes qui auraient dû se tenir en décembre prochain dans les collèges de la ville sont reportées à l'année prochaine.

Les quinze jeunes élus, issus des classes de cinquième à troisième, verront ainsi leur mandat de deux ans prolongé jusqu'au prochain scrutin. La crise sanitaire les aura malheureusement privés d'un projet qu'ils avaient préparé l'année dernière : l'organisation d'un programme d'animations dans le cadre de l'Euro de football, lui-même annulé. Les jeunes élus resteront toutefois présents lors des grands événements municipaux et des cérémonies patriotiques.

Formation Bafa 100 % gratuite

Cette offre réservée exclusivement aux jeunes Senlisiens depuis 9 ans a été maintenue cette année avec une nouvelle session de formation qui a débuté pendant les vacances de la Toussaint. 20 jeunes ont bénéficié de ce premier module de formation générale de base qui leur permettra de

réaliser un stage pratique l'année prochaine, avant le stage de perfectionnement qui bouclera le cycle complet de formation au Bafa (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs).

Une fois leur brevet en poche, de nombreux jeunes, pour la plupart étudiants, ont pu rejoindre les équipes d'animateurs de la ville ou rechercher des emplois d'animation dans d'autres collectivités, partout en France.

La passion des sciences à l'école

Destiné à promouvoir les carrières scientifiques auprès des 46 écoles primaires de la circonscription, le Pôle Ressources Sciences vient de présenter un calendrier d'animations qui sera proposé aux enseignants de la circonscription tout au long de l'année scolaire. Initiation à la robotique, expériences scientifiques, initiations aux enjeux climatiques et environnementaux. L'enseignant référent Pierre Kmiecik va reprendre le chemin des écoles pour transmettre sa passion pour les sciences.

Organisateur d'un Forum des Sciences très réussi il y a deux ans, cet enseignant dynamique, basé à l'école Anne de Kiev mise à disposition et équipée par la Ville, a dû en reporter la seconde édition prévue en juin dernier. Celle-ci pourrait avoir lieu en 2021 si le contexte sanitaire le permet.



Répartition des établissements scolaires sur la commune

| ÉCOLES MATERNELLES | ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES | COLLÈGES |
|---|--|--|
| Maternelle Anne de Kiev 49 enfants 2 classes - 2 enseignants Directrice : Mme Jezequel | Élémentaire Anne de Kiev 167 enfants 8 classes - 9 enseignants Directrice : Mme Dugues | Albéric Magnard 416 élèves 16 classes - 32 enseignants Principale : Mme Pinsmaille |
| Maternelle Beauval 94 enfants 4 classes - 5 enseignants Directrice : Mme Enguta | Élémentaire Argillière 172 enfants 8 classes - 9 enseignants Directrice : Mme Lubineau | Fontaine des Prés 506 élèves 22 classes - 39 enseignants Principale : M ^{me} Ciolek-Pruvost |
| Maternelle Brichebay 136 enfants 6 classes - 6 enseignants Directrice : Mme Ludmann | Élémentaire Brichebay 218 enfants 9 classes - 9 enseignants Directrice : Mme Ludmann | Anne-Marie Javouhey (privé) 1 002 élèves 32 classes - 54 enseignants Principal : M. Smessaert |
| Maternelle Notre Dame du Sacré-Cœur (privée) 164 enfants 6 classes - 8 enseignants Directrice : Mme Gefflot | Élémentaire Séraphine Louis 160 enfants 7 classes - 8 enseignants Directrice : Mme Mithouard | LYCÉES |
| Maternelle Orion 47 enfants 2 classes - 2 enseignants Directrice : Mme Tésiorowski | Élémentaire Notre Dame du Sacré-Cœur (privée) 437 enfants 17 classes - 21 enseignants Directrice : Mme Gefflot | Amyot d'Inville 618 élèves - 76 enseignants Proviseur : M. Salesse |
| Maternelle Séraphine Louis 40 enfants 2 classes - 2 enseignants Directrice : Mme Mithouard | CENTRE DE FORMATION | Hugues Capet 864 élèves 28 classes - 75 enseignants Proviseur : Mme Natter |
| Maternelle Saint Péravi 39 enfants 2 classes - 2 enseignants Directrice : Mme Jalmain | Proméo formation 830 élèves - 39 enseignants Proviseur : Mme Marignault | Saint-Vincent (privé) 805 élèves 26 classes - 69 enseignants Proviseur : M. Revello |

Les bons chiffres de l'édition 2020 des Journées Européennes du Patrimoine

2500 : c'est le nombre total de visiteurs dont le passage a pu être enregistré à l'occasion des deux journées dans les différents sites ouverts. Bien plus si l'on ajoute les amoureux des vieilles pierres qui ont profité de ce week-end pour s'offrir une simple promenade dans le cœur historique de la ville et une halte dans les cafés et restaurants. À l'heure du bilan, Benoît Curtil, Conseiller délégué à la Restauration du patrimoine, s'avoue positivement surpris : « les fréquentations relevées dans nos trois musées, à l'Hôtel-de-ville, et dans l'ensemble des points d'intérêt du programme n'ont quasiment pas varié par rapport aux précédentes éditions. Les services municipaux et les associations partenaires ont tout mis en œuvre pour maintenir ces journées, bénéficiant ainsi d'un probable report de visites en provenance de villes ou villages alentour qui avaient fait le choix d'annuler ces journées ».

Dans les différents points d'intérêt du programme, les guides et personnels d'accueil et bénévoles ont relevé un très bon niveau de fréquentation tout comme la version numérique du programme qui a reçu de nombreux visiteurs sur la page dédiée du site de la Ville.

605 visiteurs ont visité l'espace Saint-Pierre. L'ancienne Église, désacralisée à la Révolution, confirme sa forte attractivité auprès des visiteurs du Centre historique dont elle demeure l'un des principaux points de repère.

375 visiteurs ont poussé les portes de l'Hôtel-de-ville pour notamment découvrir la salle d'honneur et son joyau. Parmi ces visiteurs 225 résidents de l'Oise, une centaine de visiteurs venus d'autres communes de l'Île-de-France et quelques touristes venus de la Somme ou de l'Aisne.

Malgré les contraintes de la crise sanitaire, les visiteurs se sont pressés dans les rues et monuments de Senlis où le programme de cette édition 2020 a été maintenu. Il y avait beaucoup à voir... et le port du masque ne trouble pas le regard.

740 visiteurs dont été recensés au Musée d'Art et d'Archéologie où sont rassemblées les œuvres de Séraphine Louis depuis le 13 septembre. Un succès attendu ! C'est en effet la première fois qu'un aussi grand nombre d'œuvres de Séraphine est présenté à Senlis, depuis l'exposition de la Société des Amis des Arts en... 1927 ! L'histoire singulière de cette humble femme de ménage et de son génial talent pictural continue de fasciner le public. Ces Journées du Patrimoine 2020 ont ajouté une pierre à la légende.

435 visiteurs, dont de nombreux enfants, ont fait le choix du Musée de la Vénérerie où se tient la remarquable exposition « Haut comme 3 pommes, la vie secrète des animaux de la Forêt ». Ciblée sur le jeune public, cette expo a encore de belles journées devant elle pour révéler les secrets de la faune forestière, jusqu'au 3 janvier prochain.

348 visiteurs se sont rendus à l'Office de Tourisme, l'un des points de ralliement de ces Journées du Patrimoine. Parmi des visiteurs, 190 ont participé à l'une des cinq visites guidées thématiques coordonnées par l'Office, dont le parcours découverte des principaux sites de la ville.



À retenir de ces journées du patrimoine 2020



Le portail de la Cathédrale au grand jour

C'est l'événement de cette rentrée 2020 : l'échafaudage et les bâches qui confinaient depuis 13 ans l'exceptionnel portail ouest de la cathédrale Notre-Dame de Senlis ont été enlevés le 10 septembre, remplaçant en pleine lumière ce chef-d'œuvre de l'art gothique que représente le magistral ensemble de sculptures de la Vierge couronnée. Le démontage de cette protection est le résultat d'une étroite collaboration entre les services de la ville, de la DRAC et l'ensemble des spécialistes qui veillent à la protection du chef-d'œuvre. Depuis le 6 août dernier, un ensemble de 6 capteurs thermiques et hygrométriques, ainsi qu'une station météo, mesurent en continu l'impact des éléments naturels (température, hygrométrie, notamment pluie et ruissellements) sur les sculptures et les peintures polychromes. Cette étude climatique permettra, au terme de 14 mois de recueil de données, de connaître précisément l'état du portail et, si besoin, de concevoir un dispositif de protection plus durable et plus valorisant pour l'œuvre.

1. Dépose de la structure bâchée le 10 septembre 2020

2. Visite des ateliers Giroud près de Grenoble - Restauration de la partie mécanique de l'orgue.

Un nouveau souffle pour le grand orgue

Démonté en octobre 2019, l'instrument se trouve actuellement dans les mains expertes de deux ateliers de facteurs d'Orgue, lauréats d'un appel d'offres lancé en 2018 sous l'expertise du technicien conseil agréé pour les orgues historiques, Roland Galtier. C'est la première fois depuis son installation à Senlis, à partir du XVII^e siècle, que l'instrument attribué aux frères Brisson bénéficie d'une restauration complète, après avoir subi une reconstruction complète en 1875 et un remaniement important en 1975. Les 6 000 tuyaux sont en cours de restauration et d'accordage au sein de l'atelier Laurent Plet, à Troye. La complexe partie mécanique de l'instrument est quant à elle en cours de relevage dans les ateliers de la maison Giroud, près de Grenoble. Le 16 septembre dernier, une délégation conduite par Benoît Curtil, Conseiller municipal délégué à la Restauration du patrimoine et Marc Sacrispeyre, organiste titulaire de la cathédrale, s'est rendue sur place pour fixer les derniers choix techniques et engager la dernière étape de la restauration. « Le planning a été perturbé par la crise sanitaire, mais la réinstallation de l'Orgue puis son accordage seront réalisés dans le courant de l'année prochaine pour une restitution prévue en janvier 2022 », confirme Benoît Curtil. L'opération, d'un montant total de 935 000 € HT, est financée grâce aux dons réunis par l'Association des Amis des Orgues, avec le soutien financier du Conseil régional des Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise, du fonds de dotation « Patrimoine de Senlis », et du Ministère de la Culture (DRAC) au titre des buffets classés et bien sûr de la ville.



À retenir de ces journées du patrimoine 2020

3



Restauration des voûtes

Parallèlement, la ville réalise le nettoyage, l'examen et l'entretien des voûtes qui surplombent le majestueux buffet classé. Un échafaudage a été dressé pour accéder aisément aux pierres partiellement décorées ainsi qu'à la grande baie verrière qui se trouve à l'arrière de l'orgue. Une prochaine campagne de travaux portera sur la restauration de plusieurs clés pendantes décoratives qui ornent les voûtes de la cathédrale. À noter enfin le démarrage d'un programme pluriannuel d'entretien des vitraux.

Dans l'intimité du patrimoine privé

La curiosité est un vilain défaut... sauf pendant les Journées du Patrimoine. Elles ont permis au public de franchir les portes de quelques maisons, hôtels particuliers, jardins et ateliers d'artistes du domaine privé, grâce à l'implication de leurs propriétaires. Une dizaine de sites au total ont accueilli les visiteurs, dont l'Hôtel-Dieu de Garlande où le propriétaire, avait installé des panneaux didactiques relatant l'histoire de sa propriété. L'édifice faisait partie des anciens hôpitaux de Senlis, doté de sa chapelle construite aux alentours de 1230. L'Hôtel de la Corne du Cerf, l'Hôtel du Haubergier, le Monastère de la présentation Notre-Dame, l'Hôtel de Saint-Gobert, ainsi que différents ateliers d'artistes senlisiens, ont également participé à ces journées d'ouverture exceptionnelle.

L'artiste de l'année André Borderie, ou l'art dans la ville

Une fois n'est pas coutume, le père a succédé au fils. Il y a un an, le cycle « Senlis un artiste » avait mis en lumière l'esprit créatif du plasticien Clément Borderie. Cette année, c'est à l'œuvre de feu son père, André, que la ville de Senlis a rendu hommage. 17 tapisseries d'Aubusson dessinées par l'artiste ont été exposées au Prieuré Saint-Maurice tandis que la galerie Gilbert Dufois, partenaire fidèle des événements culturels senlisiens, rassemblait une vingtaine de ses peintures. Artiste complet né en Gironde en 1923, André Borderie s'était établi à Senlis en 1957 et s'est forgé une renommée nationale et internationale par ses grandes fresques murales en relation à l'architecture, telles que la fresque



en céramique de l'école Séraphine-Louis qui lui fut commandée en 1962. Les tableaux et tapisseries présentés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine ont révélé son espace plus intime, notamment influencé par l'œuvre du maître Paul Klee. L'expression d'un grand artiste humaniste.

3. Les voûtes surplombant les Grandes Orgues bénéficient également d'une remise en état avant la restitution des instruments.

4. L'atelier d'André Borderie ouvert au public dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Projet de valorisation au Lycée Amyot d'Inville

Dans le prolongement de ces expositions qui ont fermé leurs portes le 17 octobre, le Lycée Amyot d'Inville souhaite mettre à l'honneur l'œuvre d'André Borderie érigée dans l'enceinte de l'établissement et dénommée « L'âme des métiers de la construction ». Cette sculpture monumentale en acier Corten,

créée en 1966, symbolise l'engagement d'André Borderie dans la politique du 1 % culturel, instituée dès 1951 pour permettre la création d'œuvres de plasticiens dans le cadre de grands projets d'équipements publics. Clément Borderie s'en réjouit : « cette œuvre de mon père est un peu tombée en désuétude mais le directeur délégué aux formations professionnelles du lycée, Éric Felice, vient de m'associer à un très beau projet de valorisation de la sculpture, en lien avec les élèves et professeurs de l'établissement et en collaboration avec la DRAC, la Fondation Francès et sa Fabrique de l'Esprit pour la promotion de l'initiative ».

Clément Borderie est actuellement en résidence pour 5 ans à Senlis dans le cadre du cycle « Senlis, un artiste » et est l'auteur de 15 installations visibles dans le parc écologique, qui témoignent du passage du temps sur la nature et le vivant.

Retour sur la Fête de la Science

La Fête de la Science 2020 qui s'est déroulée du 3 au 8 octobre dernier au Quartier Ordener de Senlis, a encore été un succès public malgré le contexte sanitaire actuel.

Sur le week-end, l'exposition annuelle des champignons et plantes de l'ABMARS, les nombreux stands des partenaires présents (Agrion de l'Oise, FDC 60, PNR Oise-Pays de France, etc.) et les expositions sur le biomimétisme avec le CEEBIOS et Newcorp Conseil, sur la rivière pleine de biodiversité avec le SAGE de la Nonette, ou encore la Faune protégée et bâtiments par Picardie Nature, ont attiré près de 400 visiteurs.

Durant la semaine, de nombreuses classes des écoles de Senlis ont pu venir sur le site pour suivre différents ateliers pédagogiques proposés par le CPIE des Pays de l'Oise et ses partenaires (ex : découverte des insectes

par l'Agrion de l'Oise, présentation du cycle de l'eau avec le PNR et des oiseaux par la FDC60, sensibilisation à la vie des hirondelles et des chauves-souris par la LPO Oise, explications sur les techniques d'éco-pâturage (brebis, chevaux, vaches...) par la ville de Senlis.

L'événement s'est clôturé le jeudi 8 avec le 4^e Séminaire Biodiversité Entomologique de l'Oise qui a rassemblé une centaine de personnes que ce soit des spécialistes de l'environnement de la région, mais aussi des professionnels, des associations, des techniciens. Les participants ont souligné la qualité des débats et la richesse des rencontres.

Au final, cette semaine a permis de sensibiliser près de 1000 personnes (grand public et scolaires) et à des gourmands de goûter à quelques friandises à base d'insectes (grillons, ténébrions et criquets) !



1. Atelier Tai Chi Chuan
2. Atelier origami
3. Association Française des diabétiques : atelier sur l'équilibre alimentaire
4. Présentation de la démarche MONALISA (MOBilisation NAtionale contre l'ISolement des Âgés)
5. Association Siel Bleu : Activité physique adaptée

Seniors

Retour sur le salon de l'autonomie

Initialement programmé début mars 2020, le deuxième Salon de l'Autonomie s'est déroulé du 5 au 10 octobre 2020 à la Résidence Autonomie Thomas Couture. Ouvert également au public extérieur, ce salon a permis d'accueillir 15 à 20 personnes par après-midi (par petits groupes de 5 à 10 personnes), afin de tester de nouvelles activités ou se renseigner sur les actions proposées par les associations en direction des seniors autour de la thématique « Bien Etre et activités de Loisirs ».

Ainsi sur inscription préalable en raison de la période sanitaire, les visiteurs ont pu participer à des ateliers origami, de gym douce, d'équilibre alimentaire, de sophrologie, de tai chi chuan et confectionner des photophores.

Ils ont pu se renseigner auprès de l'association philatélique senlisienne, Intermède Cancer, les Opticiens mobiles, France Alzheimer Oise, le Bel'Age, la Société Saint Vincent de Paul et le service seniors de la Ville.

En fin de journée deux interventions ont pu être organisées :

- la présentation de la démarche MONALISA (MOBilisation NAtionale contre l'ISolement des Âgés) par le Centre Social Rural de Lamorlaye coordonnateur, permettant aux seniors isolés de pouvoir reprendre contact et/ou sortir avec l'aide de bénévoles. Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis venant d'adhérer à cette démarche lors de son dernier Conseil d'Administration, tout Senlisien âgé se sentant isolé et tout Senlisien souhaitant consacrer une à deux heures par semaine ou par mois, afin de prendre contact avec un ou plusieurs seniors, peuvent contacter la Direction de l'Action Sociale au 03 44 32 00 72.

- La présentation de l'accès au numérique animée par le service social de la Ville de Senlis. Cette présentation a permis aux seniors de connaître quelques sites internet les concernant (info-retraite.fr ; ameli.fr ; caf.fr ; impots.gouv.fr) et leur donner des astuces concernant l'utilisation de ces sites (création d'adresse mail, mot de passe, envoi d'une demande écrite...) et des dangers de hameçonnage (mail frauduleux dont l'expéditeur se fait passer pour une administration).

Enfin, le salon s'est clôturé le samedi 10 octobre après-midi par l'exposition de peintures de Monsieur Olivier Prévost, artiste peintre résident à Thomas Couture et décédé le 26 juin dernier.

À NOTER

D'ici la fin de l'année 2020, la Résidence Autonomie proposera des ateliers informatiques en priorité aux résidents mais ouverts à l'ensemble des Senlisiens âgés de 60 ans et plus. Pour toute pré-inscription et renseignements, vous pourrez contacter le 03 44 32 00 72 dès le 1^{er} décembre.

Sport

Bienvenue au premier

« vélo-cargo » de la Ville



Le service des Sports de Senlis, soucieux de concilier efficacité, écologie et exemplarité a décidé, sous l'impulsion de Laurent son éducateur sportif, de tourner une page significative dans la gestion des moyens de transport à sa disposition.

En effet, le service utilisait jusqu'à présent un véhicule à essence, relativement polluant à l'usage et onéreux à l'entretien, afin de transporter d'école en école le matériel nécessaire à l'Éducation Physique et Sportive. Ce moyen de transport « automobile », arrivé en fin de vie, vient d'être remplacé par un fringant « vélo-cargo » électrique. Ce nouveau compagnon à deux roues permet non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de gagner en légèreté et mobilité, puisqu'il peut profiter par exemple, des doubles sens de circulation des zones de rencontres de la ville, où il est prioritaire sur les voitures. De plus il peut, sans bruit ni danger, entrer dans l'enceinte des écoles pour s'approcher au plus près des enfants et du lieu d'activité sportive.

Enquête publique

Périmètres de protection du captage d'eau de Bon Secours 1

Une enquête publique relative à la Déclaration d'Utilité Publique pour les périmètres de protection du captage d'eau de Bon Secours 1 se déroule du 12 octobre 2020 au 12 novembre 2020 inclus. Nous vous invitons à consulter le dossier d'enquête publique sur : <https://www.registredemat.fr/dup-captage-bonsecours1> ou à la Direction des services techniques, pendant la période de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés). Vous pouvez également vous rendre aux permanences du Commissaire Enquêteur qui se dérouleront les lundi 12 octobre de 9h à 11h, lundi 19 octobre de 10h à 12h, samedi 31 octobre de 10h à 12h et jeudi 12 novembre de 16h à 18h, dans la salle des Capétiens de la mairie.

Police municipale

Les services administratifs déménagent rue aux Coquilles

À Compter du 22 octobre 2020, en raison de travaux d'aménagement à venir dans les locaux du bureau de police au 2 rue Léon Fautrat, les services administratifs de la police municipale seront déplacés pour quelques temps au 1 rue aux Coquilles. Il s'agit d'un bâtiment appartenant à la commune qui jouxte l'entrée de la cour de l'école Séraphine Louis.

Il faudra donc se rendre à cette nouvelle adresse pour la réalisation des passeports biométriques & cartes nationales d'identité (sur rendez-vous uniquement) aux horaires suivants :

le lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h.



La salle d'attente est limitée à l'accès de deux personnes maximum en simultané et le port du masque y est bien sûr obligatoire.

Renseignements au 03 44 63 81 81.

OISE NET

NETTOYAGE BUREAUX LOCAUX

06 73 18 63 49

SIRET 75304604400024

OISE NET

MENAGE - REPASSAGE
AIDE AUX SENIORS
TRAVAUX DIVERS

06 73 18 63 49

SIRET 75304604400024

SENLIS
106 rue de la république
03 44 60 94 18

Découvrez dès maintenant les appareils auditifs bénéficiant du reste à charge

0€*

SPÉCIALISTE DE VOTRE SANTÉ AUDITIVE

BENOIT Audition
*dités **ouïe** à la vie!*
www.benoit-audition.fr

* Voir conditions en magasin Crédit photo PHONAK

SENLIS ÉCOQUARTIER, DERNIÈRES OPPORTUNITÉS : 4 et 5 pièces en duplex !
Votre appartement de standing, spacieux et lumineux avec balcon.

LOI PINEL

PRÊT à 0%

RT 2012

Les Jardins BRUNEAUT
Habiter la voie verte

RÉSIDENCE PRINCIPALE OU INVESTISSEMENT LOCATIF. PROGRAMME ÉLIGIBLE À LA DÉFISCALISATION PINEL.

À SEULEMENT 3 MINUTES À PIED DU CENTRE-VILLE, DES LOGEMENTS DE STANDING IDÉALEMENT SITUÉS SUR LA VOIE VERTE.

Bureau de vente à côté de la gare routière.

CONTACTEZ-NOUS ➔ **03 44 53 95 35**
www.aubarne.fr - contact@aubarne.fr

AUBARNE
Promotion immobilière

- Aide et soins à domicile
- Accompagnement
- Portage repas
- Ménage Repassage
- Aides informatique et administrative
- Petits jardinage et bricolage

Opheli

si proche de vous !

Et si la vie devenait plus facile ?

La société sous l'enseigne **SENIOR COMPAGNIE** devient **OPHELI**

J'appelle Opheli **03 44 277 144**
Une marque du groupe OPHS

6 avenue de Creil - 60300 SENLIS - senlis@opheli.fr

SJ SERVICES à LA PERSONNE 50%

Déductible de vos impôts selon loi de finances en vigueur

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

LYCÉE PRIVÉ PROFESSIONNEL CROISSET
sous contrat d'association

7 Avenue de Joinville - 60500 CHANTILLY • Tél. 03 44 57 11 24 - mail : lepp.croiset@free.fr

Depuis 1938

Une école pour vous de Gestion et de Vente

- ✓ **BAC PRO VENTE**
- ✓ **BAC PRO GESTION et ADMINISTRATION**
- ✓ **BTS GESTION DE LA PME**

Directeur : David HUVET

«Ensemble vivons votre formation»

l'aide à domicile

ADHAP

ADHAP
présent plus que jamais à vos côtés.

www.qualicert.fr

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*
*(selon art. 199 sexdecies du CGI)

ADHAP vous accompagne dans vos sorties, s'occupe de vos courses et réalise pour vous l'entretien de votre lieu de vie dans le respect de protocoles d'hygiène stricts.

Un simple appel et tout s'organise dans les 48h !

9B, rue Jules Juillet
60100 CREIL

03 44 36 72 96
adhap60a@adhap.fr

www.adhap.fr



ActionLogement 

Action Logement, késako ?

Le groupe Action Logement, ex 1% logement, est le 1^{er} bailleur de France avec plus de 900 000 logements sociaux.

Partenaire National incontournable, le groupe, piloté par les organisations patronales et syndicales de salariés, gère paritairement la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) versée par toutes les entreprises assujetties afin de faciliter l'accès au logement des salariés et de favoriser leur accès à l'emploi. L'objectif est de contribuer à améliorer la situation du logement en France et, ainsi, de participer au développement économique et à l'équilibre social des territoires.

Les fonds collectés servent à accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle, par des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi. Ils sont aussi utilisés pour construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société, et de mixité sociale.

En chiffres :

Actuellement, l'Action Logement à Senlis, ce sont :

Trois programmes en cours, un dans le quartier Beauval et deux sur le quartier Ordener,

soit 174 logements pour un montant de **9,8 millions d'euros** de soutien financier (aide directe ou prêt avantageux).

Des aides pour favoriser la rénovation de l'habitat

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville mis en place dans la commune, le groupe Action Logement accompagne depuis 2018 les investisseurs (publics et/ou privés) ayant un projet immobilier et souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation d'anciens logements à Senlis.

Favoriser l'accès au logement pour faciliter l'accès à l'emploi. C'est la mission que s'est fixée le groupe Action Logement, acteur national qui accompagne dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (ACV) les 222 communes moyennes (dont 23 dans les Hauts-de-France) souhaitant redynamiser leur cœur de Ville. Parmi elles, Senlis, avec qui il collabore au travers de cette aide publique portée par l'État. Sur ce dispositif, Action Logement intervient sur le volet immobilier à hauteur de 1.5 milliard d'euros afin de développer une offre nouvelle et attractive de logements.

Action Logement finance les opérations des bailleurs (publics ou privés) grâce à un mode de financement mixte composé principalement de prêts et de subventions qui peut aller jusqu'à 1000 € le m² de surface habitable. Ce financement accompagne notamment les projets de réhabilitations du bâti existant aux contraintes et conditions de vie actuelles, ou de transformation d'ancien locaux, en vue de louer ou d'améliorer l'habitat.

Un accompagnement en fonction de son projet

Action logement propose différents types de financements en fonction de la nature des dossiers qui lui sont proposés et peut intervenir dans divers domaines. Pour définir les aides mobilisables (par ailleurs cumulables avec d'autres aides), chaque porteur de projet peut prendre contact gratuitement avec un conseiller Action Logement qui l'aidera à définir le programme des travaux nécessaires.

Rénovation énergétique, adaptation au vieillissement...

Un coup de pouce pour chaque situation

Grâce à ses aides, Action Logement entend répondre à différentes problématiques en lien avec l'habitat. Parmi elles, la performance énergétique et le maintien à domicile des seniors ou personnes en perte de mobilité.



Je veux améliorer la performance énergétique de mon logement

Vous êtes propriétaire salarié occupant ou louant un logement sur la commune, vous pouvez bénéficier d'une aide jusqu'à 20 000 € pour l'isolation thermique de vos murs, planchers et combles, le remplacement d'un système de chauffage ou encore la pose d'un équipement de chauffage ou d'eau chaude par une source d'énergie renouvelable. Un diagnostic technique permettra de juger la nécessité d'améliorer l'isolation thermique. Autre condition, les travaux de rénovation doivent obligatoirement être réalisés par un professionnel avec le label « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) et inclure l'intervention d'un opérateur d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Si les travaux dépassent le montant de votre aide, il est possible de bénéficier d'un prêt complémentaire jusqu'à 30 000 € au taux nominal annuel de 1 % (hors assurance facultative). Il est en revanche indissociable de votre subvention.

Je suis éligible si :

Mes revenus ou ceux de mon locataire sont inférieurs aux plafonds de ressources des ménages à revenus modestes

Les travaux concernent ma résidence principale ou celle de mon locataire

J'ai besoin d'aménagements pour adapter mon logement au vieillissement ou à un handicap

Vous êtes un salarié retraité de plus de 70 ans ou un salarié en perte d'autonomie ? Vous pouvez alors peut-être prétendre à une aide d'un montant maximal de 5 000 € pour adapter votre logement. Celle-ci permet d'adapter ses toilettes, sa douche ou son lavabo afin de les rendre plus facilement accessibles et utilisables. Un soutien également ouvert si vous louez un logement à un locataire correspondant à certains critères, ou que vous êtes salarié et hébergez chez vous un parent âgé de 70 ans et plus, ou avec un niveau groupe iso-ressources (GIR) de 1 à 4.

Je suis éligible si :

Je suis retraité du secteur privé âgé de 70 ans ou plus ou salarié du secteur privé âgé de 60 ans ou plus en perte d'autonomie (GIR 1 à 4).

Mes revenus sont inférieurs ou égaux aux plafonds de ressources des ménages à revenus modestes

Le logement concerné par les travaux est ma résidence principale et se trouve dans le parc privé

J'héberge un parent âgé d'au moins 70 ans ou d'un groupe GIR de 1 à 4

Je loue un logement à un retraité du secteur privé âgé de 70 ans et plus

Je loue un logement à un retraité du secteur privé ou salarié du secteur privé âgé de 60 ans ou plus en perte d'autonomie

D'autres aides proposées

Outre la performance énergétique et l'adaptation au vieillissement, Action Logement propose d'autres aides. Parmi elles, une subvention visant à favoriser la mobilité, tout particulièrement le rapprochement domicile-travail. Également, des prêts à taux réduits permettant d'améliorer ou agrandir un logement sous certaines conditions sont également accessibles.

N'hésitez pas à consulter le site du groupe www.actionlogement.fr afin de vérifier votre éligibilité.

Suis-je éligible à l'une des aides ?

Vous êtes intéressé par une aide d'Action Logement dans le cadre d'un projet de rénovation de votre logement ? Le site internet du groupe propose différents simulateurs en fonction de la nature de votre projet.

N'hésitez pas à vous connecter sur www.actionlogement.fr afin de vérifier votre éligibilité.

D'autres organismes à votre écoute

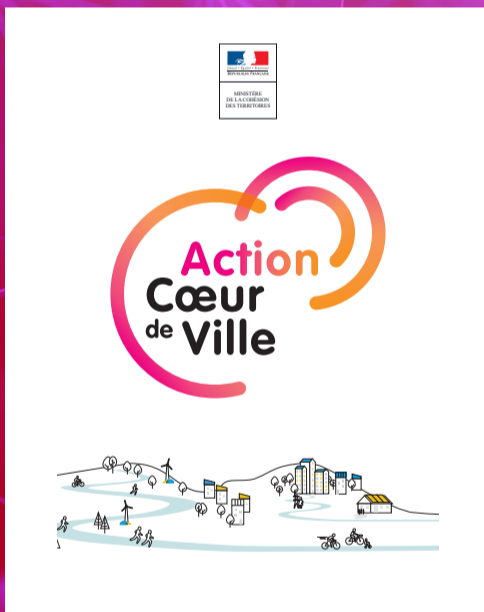
Si les propriétaires et bailleurs peuvent compter sur l'aide d'Action Logement pour les accompagner dans leurs travaux, d'autres organismes œuvrent également au financement d'opérations similaires.

C'est le cas de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui travaille à améliorer l'état du parc de logements privés existants pour lutter contre les fractures sociales et territoriales. Ainsi, afin d'encourager les travaux de rénovation et réhabilitation des logements, elle accorde elle aussi des aides financières aux propriétaires occupants modestes et aux syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté. Elle propose également aux propriétaires bailleurs privés un contrat pour faciliter la mise à disposition d'un parc locatif rénové à loyer abordable.

Plus d'informations : www.anah.fr.

De son côté, l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) renseigne gratuitement les usagers sur des thématiques larges liées au logement, comme l'achat ou la rénovation d'un bien. Un organisme à but non lucratif, présent dans plus de 80 départements français, qui fait appel à des experts et juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement afin de renseigner de manière individuelle chaque personne le souhaitant.

Des permanences de l'ADIL sont organisées à Senlis le lundi matin de 9h à 12h au Centre de Rencontre Clémenceau 9, avenue Georges Clémenceau. Plus d'informations au 03 44 48 61 30.



La Ville travaille à l'Habitat de demain

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, lancé à Senlis en septembre 2018, la municipalité travaille au développement et à la modernisation du commerce et du logement. Un coordinateur est dédié depuis février 2019 au pilotage du dispositif dans la commune. Une réflexion à laquelle tous les Senlisiens et Senlisiennes peuvent participer lors des « Mardis Cœur de Ville », des rendez-vous

thématiques organisés régulièrement. Des financements prioritaires appuient déjà « les actions matures », en cours de réalisation. Parmi elles, le Pôle d'Échange Multimodal, le Pôle petite enfance de l'ÉcoQuartier et sa crèche collective de 40 berceaux, la reconversion de bâtiments du Quartier Ordener en logements adaptés aux jeunes actifs, la Signalétique d'Information Locale (SIL), ou encore l'aménagement des espaces publics.

Prochaine grande étape dans cette réflexion, la Municipalité s'apprête à lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Un partenariat avec l'État qui permettra de mener de nouvelles actions en faveur de la réhabilitation de logements anciens à Senlis.



Communauté de Communes

Une nouvelle équipe pour la CCSSO

À l'occasion des élections du conseil communautaire du 15 juillet 2020, Guillaume Maréchal (également maire de Fleurines) a été élu Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise. Le Bureau Communautaire comprend 9 vice-présidents, dont Pascale Loiseur (1^{ère} Vice-présidente en charge des Finances, de l'Évaluation financière, de la Sécurité et de la Prévention de la délinquance), Patrick Gaudubois (en charge du Développement économique) et Véronique Ludmann (en charge des Équipements communautaires).

Quelles sont les compétences dévolues à la CCSSO ?

Toutes les structures intercommunales doivent exercer les compétences obligatoires correspondant à leur catégorie d'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. La CCSSO exerce ainsi de plein droit, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires. Les communautés de communes et d'agglomération sont également tenues d'exercer un certain nombre de compétences optionnelles parmi celles proposées par la loi.

| COMPÉTENCES OBLIGATOIRES | COMPÉTENCES OPTIONNELLES |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Collecte et traitement des déchets • Actions de développement économique • Aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations • Schéma de Cohérence Territoriale | <ul style="list-style-type: none"> • Action sociale d'intérêt communautaire <ul style="list-style-type: none"> - Halte-Garderie Itinérante - Relais Assistantes Maternelles • Équipements sportifs d'intérêt communautaire <ul style="list-style-type: none"> - piscine • Création de la Maison France Services itinérante • Protection et mise en valeur de l'environnement, • Politique du logement et du cadre de vie • Politique du logement social d'intérêt communautaire • Création, aménagement et entretien de la voirie |



Outre les compétences obligatoires et optionnelles, la CCSSO a fait le choix d'exercer des compétences dans les domaines suivants, afin de favoriser la cohérence de ses actions sur le territoire :

- Très Haut Débit - Fibre
- Activités sportives, culturelles et éducatives
- Assainissement Non Collectif (ANC)
- Réalisation d'une étude de schéma directeur d'assainissement



Un bureau communautaire : une équipe pour piloter les politiques engagées



La CCSSO en chiffres clés :

- 17 communes
- une population totale de 25 938 habitants
- 203,42 km² de superficie
- 44 délégués communautaires



Attractivité - tourisme

À cheval entre « la ville des Princes & la ville des Rois »

Une première balade à cheval entre Chantilly et Senlis « De la ville des Princes à la ville des Rois » a été un succès le 10 octobre dernier. La balade commence au parc de Chantilly, puis se dirige vers Senlis, avec une pause aux Arènes, et traverse ensuite le parc du Château Royal pour s'arrêter et pique-niquer au jardin du Roy avec une visite de la Cathédrale (à pieds). Ceci est possible grâce au travail en commun des Écuries Henson, de l'Office de tourisme Chantilly-Senlis, de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis et de la ville de Senlis et ses services techniques.

Un plus pour l'attractivité de la ville. À pieds, en vélo, en voiture et maintenant à cheval !

Mobilité

4 nouveaux bus flambants neufs sur le réseau TUS !

En partenariat avec la Ville de Senlis, l'opérateur Transdev Picardie a mis en service 4 bus neufs sur le réseau urbain depuis le 1^{er} septembre 2020. Ces nouveaux véhicules offrent à la fois **un meilleur confort** grâce à leur plancher surbaissé facilitant montées et descentes des usagers ainsi qu'**un espace intérieur plus spacieux** permettant d'accueillir poussettes ou usagers en fauteuil roulant. Ils sont également **aux dernières normes anti-pollution** et respectent l'environnement ! Venez profiter de ces nouveaux véhicules sur les lignes 1 et 4 du réseau TUS et laissez-vous transporter en toute sécurité. Vous pouvez également en profiter, en empruntant le TUS 1, pour vous rendre au centre commercial Villevert !



COVID-19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À SENLIS DANS TOUT L'ESPACE PUBLIC

Suivez l'évolution de la crise sanitaire sur : www.ville-senlis.fr/coronavirus

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les consignes de sécurité dans la lutte contre la Covid-19 sont les suivantes :

- Les rassemblements sur la voie publique seront interdits au-delà de 6 personnes. Certains types de rassemblements continueront à échapper à cette limitation, comme les manifestations revendicatives, les rassemblements à caractère professionnel, les services de transports de voyageurs, les visites guidées organisées par des personnes titulaires d'une carte professionnelle, les cérémonies funéraires, les marchés ;
- Toutes les fêtes privées, comme les mariages ou les soirées étudiantes, qui se tiennent dans des salles des fêtes, des salles polyvalentes ou tout autre établissement recevant du public seront interdites.

Les autres types de rassemblements comme les rassemblements professionnels, culturels, culturels, associatifs ou sportifs pourront continuer de se tenir dans tout établissement recevant du public (salles des fêtes, salles polyvalentes, gymnases, salles de sport, salles de spectacle, lieux de culte, fêtes foraines, etc.) à condition de respecter les règles sanitaires en vigueur : port du masque obligatoire, personnes assises, distance d'un siège entre deux personnes ou groupes de 6 personnes ;

• Tous les bars et restaurants appliqueront le protocole sanitaire qui a été récemment renforcé et prévoit notamment la limitation à 6 du nombre de clients par table, une distance d'un mètre entre chaque chaise et l'enregistrement du nom des clients pour faciliter le contact tracing ;



- Dans tous les lieux où le public est assis (comme les cinémas, les lieux de culte, les stades, les cirques ou les salles de conférence) la règle d'un siège sur deux s'appliquera entre deux personnes, ou entre deux familles ou groupes d'amis de 6 personnes maximum ;

- Dans tous les lieux où l'on circule debout (comme les centres commerciaux et les supermarchés, les musées, les parcs d'attraction, les foires et salons, les zoos, etc.) le nombre de visiteurs sera limité sur la base d'une règle de 4 m² par personne.

Pour la sécurité de tous, respectons les gestes barrière !

ÉCONOMIE LOCALE

Qualité Commerce

2 commerçants senlisiens labellisés

Deux commerçants Senlisiens ont été récemment labellisés dans le cadre du programme « Qualité Commerce » initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France.



Philippe Enjolras, Président de la CCI de l'Oise, Pascale Loiseleur, Maire de Senlis accompagnée de Patrick Gaudubois et Patrice Reignault, adjoints au Maire, se sont rendus sur place, pour remettre cette distinction aux gérants de « Cayola Déco », place de la Halle (photo de gauche), et du salon de coiffure « Le Salon de Nicolas », rue de Beauvais (photo de droite). Félicitations à eux !

Un outil d'amélioration pour les entreprises

Cette démarche propose à chaque chef d'entreprise un regard extérieur et objectif sur son établissement. Elle s'articule autour d'un audit mystère établissant un « diagnostic » précis des forces et faiblesses de l'entreprise selon plusieurs critères (qualité de l'accueil, environnement intérieur / extérieur, informations communiquées, démarches commerciales...).

Un plan d'actions personnalisé est ensuite proposé au commerçant avec des axes d'améliorations potentiels. Au fil de l'accompagnement et des visites, l'entreprise pourra obtenir le

label Qualité Commerce qui, apposé sur la vitrine est un gage de savoir-faire et de dynamisme pour l'établissement.

En savoir + sur cette démarche qualité : hautsdefrance.cci.fr



BMW 116i Édition Sport
295€/mois*



BMW SAINT-MERRI CHANTILLY

89, rue des Droits de l'Homme et du Citoyen - 60740 Saint-Maximin
03.44.67.19.00.
www.saintmerri.fr

* Exemple pour une BMW 116i Édition Sport. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30 000 km intégrant l'entretien et l'extension de garantie. 36 loyers linéaires de 294,29 €/mois, et avec majoration du premier loyer de 2505,71 €. Modèle présenté : BMW 116i Édition Sport avec options. Loyer : 300,00 €/mois, et avec majoration du premier loyer de 2600,00 €. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'une BMW 116i Édition Sport jusqu'au 31/12/2020 dans les concessions BMW participantes. Exclusion faite des montants relatifs aux bonus ou malus écologiques susceptibles de s'appliquer. Sous réserve d'acceptation par BMW Financial Services - Département de BMW Finance - SNC au capital de 87 000 000 € RCS Versailles B 343 606 448 - TVA FR 65 343 606 448. Courtier en Assurances immatriculé à l'ORIAS n° 07 008 883 (www.orias.fr). Consommation en cycle mixte : 5,8 l / 100 km. CO2 : 132 g / km selon la norme européenne WLTP. ** Hors pièces d'usure.

bioeop

Senlis / Chamant

Magasin **BIO**
sur 450 m²

Fruits et légumes
Fromage
Boucherie Traiteur

Pain
Épicerie
Bien être

Avenue du Poteau
60300 CHAMANT



petits-fils
services aux grands-parents

L'aide à domicile sur-mesure



AIDE À
L'AUTONOMIE



AIDE
AUX REPAS



PRÉSENCE
DE NUIT



ACCOMPAGNEMENTS

Aide à domicile pour
les personnes âgées.

03 65 69 00 30
petits-fils.com

COVID-19

Après la Covid, la vie reprend dans les commerces

Après un printemps marqué par la crise sanitaire, l'activité économique a progressivement repris son cours, stimulée par les initiatives de la municipalité et des commerçants.

À Senlis, 200 commerçants de proximité répondent quotidiennement aux besoins des habitants. Pour faire face à la crise du coronavirus et identifier les problématiques auxquelles ont été confrontés les professionnels durant les derniers mois, un groupe de travail d'accompagnement des commerces a été lancé en avril. Toutes les semaines, une réunion était programmée en visio avec des élus, le président de l'association des commerçants, la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce, des experts et Patrice Reignault, élu au commerce. Un rendez-vous que la Ville a décidé de pérenniser, avec une reprise en septembre en présentiel.

Stationnement en zone bleue provisoire, création de zones de rencontre et d'un logo « J'aime ma ville, j'achète à Senlis », adaptation de la taille des terrasses sur demande et exonération de redevance pour ces dernières... La municipalité a également initié plusieurs mesures pour favoriser le retour des Senlisiens et touristes dans le centre-ville. Un succès puisque l'activité a largement repris en juin, juillet et août, avec un chiffre d'affaire en hausse par rapport aux années précédentes, sans pour autant rattraper les mois de fermeture. Une reprise favorisée par l'usage du télétravail et la volonté des Senlisiens de privilégier les commerces locaux.

Les commerçants s'adaptent

Un rebond rapide qui s'explique aussi par l'adaptation des professionnels. Certains ont mis en place des dispositifs leur permettant d'assurer un fonctionnement adapté à la crise. À l'instar des restaurants qui ont proposé de la vente à emporter, l'une des librairies a créé un système de « click and collect », permettant de retirer un ouvrage commandé sur internet. La Mairie a également encouragé les enseignes de la commune à s'inscrire sur la plateforme solidaire « Mon Commerce de Proximité », permettant aux consommateurs d'acheter des bons, d'un montant de leur choix, à utiliser après le confinement dans

les boutiques présentes sur le site. À la clé pour les professionnels, de la trésorerie même en pleine fermeture. Au total, une trentaine d'entre eux a décidé de recourir à cet outil créé spécialement durant le confinement par deux habitants de l'Oise, à destination de plusieurs villes du département, dont Senlis.



Le confinement a en outre permis à certains commerçants de réaliser quelques travaux. L'épicerie fine « Aux Antipodes » dispose désormais d'une superbe façade entièrement neuve, alors que la boulangerie de Frères et artisans,



dite la « boulangerie Jaune » pour les initiés, a retravaillé son intérieur avec un nouveau laboratoire et une boutique plus spacieuse. Certains commerces ont même ouvert leurs portes dès la levée du confinement, ce fut le cas de la Brasserie du Cerf, qui a débuté son activité cet été (voir l'article page 20).

Des réflexions pour un centre-ville plus attractif

Après un été marqué par la crise de la Covid-19, la Ville s'apprête à reprendre ses réflexions en concertation avec la population. Initiées en 2019 et stoppées en raison de la crise sanitaire, les réunions publiques organisées une fois par mois dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville ont fait leur retour.

Elles permettent de réfléchir, autour de diverses thématiques, aux actions pouvant rendre la commune plus attractive en matière de logements et de commerces. Le rendez-vous de la rentrée ayant permis de faire une première balade urbaine le 13 octobre avec quelques commerçants intéressés par l'aménagement des façades, il sera proposé d'autres rendez-vous sur la même thématique des devantures commerciales.

La municipalité poursuit également son travail d'étude sur l'évolution du mobilier urbain, alors que de nouvelles signalisations d'information locale ont déjà été mises en place. Idem pour les terrasses, que la Ville souhaiterait mettre en valeur afin de rendre les rues plus attractives.

À noter, également, la création d'un document de sensibilisation sur

travaux intérieurs.

Les réflexions se poursuivent enfin sur la mise en place d'une piétonisation dans le centre-ville et sur l'implantation d'un commerce vendant de la presse.

Au rayon des bonnes nouvelles, la Mairie a enregistré ces dernières semaines une recrudescence de prospects souhaitant installer un commerce en centre-ville.

Sur le marché, la vie reprend

Également particulièrement touché par la crise sanitaire, le marché alimentaire a lui aussi dû s'adapter. Après une période de fermeture complète durant le confinement, puis une reprise uniquement le vendredi à partir du 17 avril, il a retrouvé son rythme de deux jours hebdomadaires dès le 19 mai, dans le plus strict respect des gestes barrières.

Un chamboulement pour nombre de commerçants, qui ont dû s'adapter à la situation.

« Durant le confinement, mes clients pouvaient m'envoyer un texto afin que je leur livre des fruits et légumes », confie Monsieur Menane, bien connu des habitués.



Un nouvel emplacement pour le maraîcher

Si vous avez l'habitude de sillonner le marché, il ne vous aura pas échappé que le stand de fruits et légumes de Bernard et Yvette Duprez n'est plus présent sur la place. Pas de panique, les deux agriculteurs et maraîchers saisonniers du marché sont revenus fin septembre à un nouvel emplacement. Vous pourrez désormais les retrouver en face du Franprix.

Un fonctionnement qui lui a permis de tenir, en attendant de revenir sur le marché en mai. « Au début, il y avait plus de monde qu'à l'accoutumée, mais depuis la rentrée, nous sommes revenus à un rythme plus normal », reconnaît-il cependant.

Pour ne pas rester complètement à l'arrêt, d'autres professionnels ont joué la proximité. « Mes clients pouvaient venir à la maison durant la fermeture du marché », explique Guy Tesson, vendeur de miel senlisien.

Dernière minute

En soutien à la reprise de l'activité des entreprises du territoire, la Région Hauts-de-France en partenariat avec la Banque des Territoires et un abondement de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (donc la participation de la Ville de Senlis) ont mis en place un fonds de relance. Il s'agit d'un prêt pour renforcer la trésorerie des petites entreprises ou pour financer un besoin de trésorerie en vue de réaliser des dépenses essentielles au maintien et au redémarrage d'une activité des entreprises et associations de l'Economie Sociale et Solidaire.

+ d'infos sur :

www.ccsso.fr/actualites/1289-fonds-de-relance
ou contactez la CCSSO : dev.eco@cccsso.fr
ou au 09 70 68 98 76.

ENTREPRENEURS, ARTISANS, ACTEURS DE L'ESS,
RENFORCEZ VOTRE TRÉSORERIE
AVEC LE FONDS DE RELANCE !

prêt à taux 0%

relance.hautsdefrance.fr



Restauration

La brasserie du Cerf ouvre ses portes



Elle avait dû décaler son ouverture en raison du confinement. Depuis le 6 juillet, la brasserie du Cerf accueille le public à deux pas... du rond-point du Cerf évidemment. Quatre mois de travaux et une totale mise à nue des lieux auront été nécessaires afin de proposer une salle métamorphosée. Le nouveau commerce vient remplacer le Chalet de Sylvie en proposant à la fois une nouvelle décoration et une carte courte et gourmande. À la tête de ce nouveau lieu de restauration de 110 couverts en intérieur et 60 en terrasse, la famille Deleens a réussi à attirer de nombreux curieux lors des premières

semaines d'exploitation. À noter que le nouveau propriétaire, qui assure avoir eu le coup de foudre pour les lieux, a repris le personnel de l'établissement !

Brasserie du Cerf - Place du Chalet 60300 Senlis - 03 44 53 00 87 - brasserieeducerfsenlis@gmail.com

Cabinet de courtage

AFR financement, partenaire de vos projets



Vous êtes prêt à concrétiser votre projet immobilier à Senlis ou dans l'Oise ? AFR financement Senlis vous accompagne pour concrétiser vos projets d'acquisition, en résidence principale ou en résidence secondaire, ou d'investissement locatif sur le secteur oisien. AFR financement Senlis est un centre de courtage en crédits qui analyse, conseille et optimise votre dossier selon votre profil et votre besoin.

AFR financement - Cabinet de courtage en prêts immobiliers, prêts professionnels, regroupement de crédits, assurances emprunteurs.

+ d'infos : <https://agence.afrfinancement.fr/senlis/>

1 rue Rougemaille - 03 65 09 80 49 - Horaires : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h et sur rendez-vous en dehors de ces horaires d'ouverture.

Sur facebook : AFR Financement - Senlis

Mode vestimentaire

K-LUI, la mode masculine « made in France » à Senlis



Une nouvelle boutique de vêtements pour homme vient tout juste de s'installer rue Rougemaille.

Vous y trouverez des articles originaux « made in France », à travers un large choix de marques de qualité, que vous soyez « tendance » ou plutôt « classique ».

5 rue Rougemaille - 03 44 24 56 79

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et 14h30 à 19h15

www.k-lui.com - contact@k-lui.com

sur facebook : K-LUI Senlis



Hommages

Daniel Vandenabeele



Originaire de Beauvais, où il est né en 1954, Daniel Vandenabeele est devenu Senlisien en 1991. Après avoir travaillé dans différentes entreprises jusqu'en 1999, il crée la sienne en 2000, dans le domaine du travail de la pierre et prendra sa retraite en 2018.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il s'est consacré pendant 20 ans à l'animation de la Confrérie Saint-Fiacre dont il était le Prévôt. Cette association, qui vise à faire connaître et apprécier les fleurs, les arbres et tous les végétaux, est à l'origine de nombreux événements senlisiens marquants, comme le « Salon du Jardin », rendez-vous incontournable des amateurs de jardinage et d'horticulture de la région, ou encore la « Saint-Fiacre Internationale » qui a rassemblé à Senlis, en octobre 2018, des délégations venues du monde entier.

Bon-vivant, toujours jovial et d'un esprit positif indéfectible, il était aussi impliqué dans l'Association Nationale des Combattants de Senlis (UNC), comme « Soldat de France » et porte-drapeaux. Son dynamisme, son optimisme et sa capacité à fédérer les hommes et les femmes qu'il croisait autour de projets collectifs ambitieux, lui ont valu de recevoir la médaille de la Ville des mains de Pascale Loiseleur en janvier 2019. Il nous a quitté le 31 août dernier, à l'âge de 66 ans.

La municipalité s'associe à la douleur de sa famille, son épouse Gisèle, ses filles Marjorie et Ève-Marie, Germain et Pierre, les fils de Gisèle, qu'il a élevé comme les siens, ainsi qu'à la tristesse de ses nombreux amis. Remerciements à Jacques Duconseil, président de l'UNC, pour les informations transmises sur son ami, Daniel Vandenabeele.



Hommage à Claude Finon

Le docteur Claude Finon, nous a quitté le 5 septembre dernier, à l'âge de 84 ans.

Originaire de Provins, où il passe son enfance, il y fait le choix d'étudier la médecine. Après avoir commencé à

exercer dans différentes villes du sud de l'Oise dont Crépy-en-Valois, il ouvrira finalement un cabinet de phlébologie à Senlis. Il emménage alors dans une grande maison de la cité royale, célèbre pour avoir appartenu à Madame de La Pommière, puis à l'artiste Charles Hallo. En 1975, il adhère à la Société d'Histoire et d'Archéologie (SHAS) dont il deviendra l'un des membres éminents. Grand amateur d'Histoire en général et de celle de Senlis en particulier, il entame une vaste collection de livres, affiches et documents sur la ville, qu'il ne cessera d'enrichir, ayant à cœur que tout document senlisien reste à Senlis.

Passionné par l'histoire même des collections, notamment celle des ex-voto du temple de la forêt d'Halatte, pour laquelle il collaborera à l'édition d'un catalogue, il publie en 2002 « L'Histoire des musées de Senlis », puis participe en 2011 à la rédaction du « catalogue guide des musées de Senlis ». Il constituera parallèlement une collection unique d'affiches de Charles Hallo, qu'il léguera à la médiathèque municipale. Toujours avenant, il apportait volontiers son aide et partageait sa grande érudition avec tous ceux qui la sollicitaient.

La municipalité présente ses sincères condoléances à Bernadette, son épouse, ses enfants et sa famille.

Portrait de Senlisienne

Lou Huli, la voix de la conviction

Élève de Terminale au lycée Saint-Vincent, Lou Huli, 17 ans, a atteint la finale du concours national « Et si on lisait à voix haute », lancé par la Grande Librairie et France 5. Une belle performance pour la jeune Senlisienne, adepte de textes forts et engagés.

Ne vous fiez pas à sa voix douce et posée. Livre à la main, regard concentré, Lou Huli manie l'Art de la lecture à voix haute avec aisance et une émotion communicative. Un talent récemment mis en lumière, sous les projecteurs de France 5 et du concours national « Et si on lisait à voix haute », dont elle a atteint le top 3 en août dernier.

De la détente à la compétition

Une aventure de plusieurs mois pour l'adolescente, qui a lu ses premiers textes à voix haute dans le cadre d'un atelier organisé chaque semaine sur l'heure du midi dans son lycée. « *Au début, c'était pour me détendre entre les cours avec des amis* », explique la lycéenne. Finalement, Lou se prendra au jeu et participera aux phases de sélection de son établissement. Objectif : désigner l'élève de Saint-Vincent le plus à même de représenter ses camarades lors du concours organisé par la Grande Librairie dans toute la France. Sa lecture d'un extrait de l'autobiographie « Une Vie » de Simone Veil lui permettra de convaincre le jury.

« *Si je lis, il faut qu'il y ait du sens* »

C'est sur ce même texte que Lou a décidé de s'enregistrer en vidéo pour faire parvenir sa prestation au jury et rejoindre les quelque 140 000 élèves de l'Hexagone en lice lors de la phase de sélection nationale. Retenue parmi 100 jeunes (50 collégiens et 50 lycéens), elle a rejoint le club très fermé des meilleurs orateurs sélectionnés.

« *Lorsque l'on est désigné parmi les 50 lycéens finalistes, on comprend que l'on entre dans la vraie compétition* », se souvient-elle. Restait pour l'adolescente à s'entraîner afin d'exploiter au mieux son formidable potentiel. Dans cette tâche pas si simple, la Senlisienne a pu compter sur l'aide de sa professeure de Français, Madame Hougron, qui l'a accompagnée tout au long de son parcours, autant dans le choix de ses textes que dans sa manière d'en tirer toute l'émotion à l'oral. Adepte des auteurs contemporains et de plumes engagées dans ses lectures quotidiennes, la candidate a systématiquement opté pour des extraits forts.

« *Si je lis, il faut qu'il y ait du sens* », assure-t-elle, avant d'ajouter :

« *J'ai beaucoup de choses à dire et c'était l'occasion de le faire.* »

Je choisis toujours des textes qui reflètent mes pensées, des textes engagés. C'était donc une fierté de les porter.

Un choix gagnant qui lui a permis une nouvelle fois de tirer son épingle du jeu et d'accéder à la grande finale retransmise par France 5.

Opposée à cinq autres lycéens pour sa première lecture (*En finir avec Eddy Bellegueule* de Édouard Louis, éd. Seuil), puis deux derniers finalistes pour un second texte (*King Kong théorie* de Virginie Despentes, éd. Grasset).

Un futur guidé par les mots et les convictions

Qu'importe, si elle n'a pas réussi à décrocher la victoire, Lou n'en reste pas moins heureuse de son expérience.

« *Pour moi, je suis allée au bout. Le plus important était de porter mes deux textes* », insiste-t-elle.

C'est forte de cette belle aventure que la lycéenne a retrouvé ses camarades à la rentrée, avec en ligne de mire la préparation de son baccalauréat.

« *J'aimerais que ma vie future soit guidée par les mots et par mes convictions* », assure celle qui rêve d'entamer des études de Sciences Politiques.

Lou Huli nous lit un extrait de « La vie rêvée de Séraphine »*

à écouter sur la chaîne Youtube de la ville - Playlist « Actualités à Senlis », accessible via ce flash code :

PENSEZ-Y... Une exposition consacrée à Séraphine est à voir au musée d'Art et d'Archéologie jusqu'au 3 janvier 2021 (+ d'informations dans l'agenda).

*« Séraphine - La vie rêvée de Séraphine » de Françoise Cloarec aux éditions Phébus, disponible en librairies et à la Médiathèque de Senlis.



Librairie Saint-Pierre

Une « youtubeuse » en dédicace, décodage de l'évènement

Lena Situations, vous connaissez bien sûr, non ?

Alors c'est que vous n'avez plus 20 ans depuis longtemps.

Le vendredi 9 octobre, la médiathèque était le centre du monde pour tous les adolescents (et pas seulement) de Senlis et de sa région. Lena Situations, youtubeuse, influenceuse* de renom était en visite dans la ville pour une séance de dédicaces à l'occasion de la sortie de son livre « Toujours plus » aux éditions Robert Laffont.

De quoi ça parle ? De développement personnel, et d'un regard sur la vie qui se résume par « +++ » (comprendre « être positif vous mène vers une vie positive »). Méthode dont l'auteure nous fait la démonstration en += 150 pages pas moins.

Pourquoi n'étiez-vous pas au courant de cet évènement d'importance pour la jeunesse senlisienne ? Parce que c'était secret...

En effet, covid oblige, la venue de Lena Situations ne pouvait s'organiser que sur invitations et dans un cadre très protégé, afin de garantir la sécurité de tous. C'est pourquoi, Amandine Ardouin de la

Librairie Saint-Pierre à l'origine du projet, s'est tout de suite associée à la Médiathèque de Senlis pour porter ce projet et lui donner une chance d'exister.

C'est donc après de nombreux mails, coups de téléphones, négociations et avec le concours de nombreux intervenants, souvent bénévoles, que l'opération a été le succès espéré (demandez à vos enfants), succès à la hauteur des attentes des jeunes Senlisiennes et Senlisiens.

Un exemple parfait de partenariat entre les acteurs culturels et économiques de la ville, comme ici la Librairie Saint-Pierre, et les services et agents municipaux, notamment ceux de la Médiathèque et de la direction de l'Action culturelle.

* Youtubeuse : animatrice d'une chaîne très suivie sur le site de vidéo en ligne « YouTube ». Si vous ne connaissez pas YouTube c'est que vous ne faites pas partie de ses 1,6 millions d'abonnés et sans doute pas non plus de ses 2 millions de fans sur Instagram.

AGENDA



Les informations contenues dans cet agenda sont données à titre indicatif, elles ne sont pas exhaustives et sont susceptibles de modifications notamment en raison de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

ATTENTION le port du masque est obligatoire à Senlis dans tout l'espace public.
Suivez l'évolution des mesures sur www.ville-senlis.fr/coronavirus

Pensez à vérifier les lieux, dates, horaires, tarifs et réservations éventuels, en contactant les organisateurs avant de vous déplacer.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe de la médiathèque de Senlis est heureuse de vous accueillir à nouveau, dans ses locaux, en mode « dynamique » afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire. Cela signifie :

- L'utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée et le port du masque sont obligatoires.
- Les usagers doivent être mobiles, dans le respect des sens de circulation indiqués.
- Le nombre d'entrées est limité et le temps à l'intérieur de la médiathèque est restreint au choix des documents à emprunter.
- Nous continuons de mettre en quarantaine les documents que vous nous retournez.
- Deux accès aux postes informatiques et deux places assises pour consulter la presse seront possibles à raison de 20 minutes maximum par personne.
- Le service « Drive » continue pour ceux qui le souhaitent.

MUSÉES

Le musée d'Art et d'Archéologie et le musée de la Vénérie sont heureux de vous accueillir du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, plusieurs adaptations de visite ont été mises en place :

- Du gel hydroalcoolique est votre à disposition à l'entrée des deux établissements
- Les masques sont obligatoires à partir de l'âge de onze ans, conseillés pour les enfants de moins de onze ans
- Des parcours de visite ont été mis en place, permettant de visiter les musées dans les meilleures conditions
- Le nombre d'entrées est limité et les groupes sont restreints à 10 personnes
- Concernant les activités, la réservation est fortement conseillée

> JUSQU'AU 3 JANVIER 2021

EXPOSITION

« Haut comme trois pommes : le musée à hauteur d'enfants | La vie secrète des animaux de la forêt » Au musée de la Vénérie

Le musée de la Vénérie propose au jeune public une exposition temporaire à hauteur d'enfants qui explore un thème mettant en valeur des œuvres de ses collections. Pour cette première édition, tous les secrets des animaux de la forêt seront dévoilés. Cerf, sanglier, renard, chevreuil, lièvre et lapin seront tous au rendez-vous.



EXPOSITION AU MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

« Coup de projecteur : Séraphine à Senlis » : « Senlis a sa légende, Senlis a Séraphine »



Louis Gillet ne croyait pas si bien dire en résumant ainsi le premier succès de Séraphine à l'exposition de la Société des Amis des Arts organisée à l'Hôtel de Ville de Senlis en 1927. Car la renommée de l'artiste ne faiblit

pas, bien au contraire. Le musée de Senlis peut donc s'enorgueillir de conserver une des plus importantes collections de ses œuvres. Depuis 2015, celles-ci ont été plusieurs fois sollicitées pour figurer dans de prestigieuses expositions en France, en Allemagne ou au Japon. Certaines aussi se sont absentes pour être restaurées et permettre une meilleure présentation.

> JUSQU'AU 13 JANVIER 2021

CONCOURS D'ÉCRITURE DE LA VILLE DE SENLIS

À vos plumes !

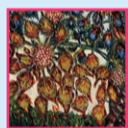
Le concours d'écriture 2020-2021 est lancé. Le thème retenu cette année est : « Pourquoi pas ? » La réception des textes est attendue à la médiathèque de Senlis, au plus tard

pour le 13 janvier 2021.

Concours ouvert aux collégiens, aux lycéens et aux adultes du territoire français. Une seule participation par personne.

+ d'infos sur www.ville-senlis.fr/concours-ecriture-2021

> MERCREDI 21 OCTOBRE



VISITE-ATELIER

« L'arbre à plumes »,

10h30 pour les 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans au musée d'Art et d'Archéologie

Les arbres aux feuilles chatoyantes et animées de Séraphine de Senlis sont bien mystérieux. Où a-t-elle puisé son inspiration ? Qu'a-t-elle pu observer pour avoir l'idée de créer une nature si fantastique ? En atelier les enfants créeront un arbre merveilleux aux mille couleurs lumineuses.

Réservation conseillée au 03 44 24 86 72 - de 3€ à 5€ selon abonnement

> SAMEDI 24 OCTOBRE



VISITE-GUIDÉE

« Sur les pas de Séraphine »

Rendez-vous à l'accueil du musée d'Art et d'Archéologie à 15h

Visite guidée « Sur les pas de Séraphine » en collaboration avec l'Office du tourisme
6€ - Durée : 1h30 à 2h - Réservation conseillée au 03 44 24 86 72.

> MERCREDI 28 OCTOBRE



VISITE-ATELIER

« À vos chimères ! »,

à 10h30 pour les 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans, au musée d'Art et d'Archéologie

Les artistes du Moyen Âge ont créé sur les édifices d'effrayantes et fascinantes gargouilles, mi-humaines, mi-animales, qui avaient pour but d'éloigner les démons. Quelles histoires pouvons-nous conter autour de ces êtres merveilleux, faits pour tenir les peurs au loin ? En atelier, les enfants créeront leurs propres chimères, tout droit sorties de leur imagination.

Réservation conseillée au 03 44 24 86 72 - de 3€ à 5€ selon abonnement.

> DU JEUDI 22 AU DIMANCHE 25 OCTOBRE



JEUNESSE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi Youpi, Séance de 6 mois à 3 ans. Lecture d'histoires pour les tout-petits (accompagnés). 10h30 - Espace jeunesse

Séances gratuites sur inscriptions ouvertes 3 semaines avant chaque séance. 03 44 32 04 00 - mediatheque@ville-senlis.fr

Exposition « Art en fête » par ADAIS - Espace

Saint-Pierre

ADAIS - www.adais.net - Entrée libre et gratuite - Tout public

> VENDREDI 23 OCTOBRE



VISITE-ATELIER

« Mais où est donc goupil ? »,

à 10h30 pour les 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans, au musée de la Vénérie

Dans la forêt se cachent de nombreux animaux : cerfs, lapins, sangliers, renards... Ils vivent tous de multiples aventures qui leur sont propres et sont reconnaissables à leurs petites empreintes et petites crottes ! Partons à leur découverte. En atelier, les enfants fabriqueront un arbre en relief au facétieux renard.

Réservation conseillée au 03 44 29 49 93 - de 3€ à 5€ selon abonnement.

> VENDREDI 30 OCTOBRE



ATELIER PHILO

Les petits critiques,

« Découpons l'œuvre d'art »

à 10h30 pour les 4-6 ans et 14h30 pour les 7-12 ans, au musée d'Art et d'Archéologie

Les tableaux sur les murs du musée sont des œuvres d'art, difficile de dire le contraire. Toutefois, pourquoi les appelle-t-on ainsi ? Qu'est-ce qui les différencie des dessins que tout le monde peut faire ? Pour cette première session philosophique de l'année, les enfants s'interrogeront sur la signification de l'art et de l'œuvre d'art.

Grauit - Réservation conseillée au 03 44 24 86 72.



Don du sang - EFS, 14h-19h, Salle de l'Obélisque

Vérifiez votre éligibilité pour un don de sang en contactant le 03 28 54 22 58.

Infos et réservations sur : dondesang.efs.sante.fr



DU VEN. 30 OCTOBRE AU DIM. 1^{ER} NOVEMBRE

Salon du bien-être et bio de Noël
Comité International du Bien-Être - Espace Saint-Pierre, 10h-19h (jusqu'à 21h le vendredi).
Exposants : Thérapies alternatives, soins naturels et bio, massages, cosmétiques, minéraux. Conférences gratuites. Restauration sur place, salon de thé et tables en intérieur.
CIBE - www.salons-bien-etre.fr

DU VEN. 30 OCTOBRE AU MER. 11 NOVEMBRE

Manège enfantin - Quartier Brichebay
à l'angle de la rue Paul Rougé & de l'avenue des chevreuils, de 16h à 20h.

ANNULATION

SAMEDI 31 OCTOBRE

Covid 19

JEUNESSE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Youpi d'Halloween, Séance de 4 à 7 ans lecture d'histoires pour les tout-petits (accompagnés). 10h30 - Espace jeunesse
Séances gratuites sur inscriptions ouvertes 3 semaines avant chaque séance. 03 44 32 04 00 - mediatheque@ville-senlis.fr

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE

Sortie VTT ouverte à tous niveaux et aux VAE (Vélo à Assistance Electrique) - Vélo Club de Senlis
Rendez-vous sur le parking du square de la Fontaine Saint Urbain à 9h00
www.facebook.com/vcsenlis

DE NOVEMBRE À MAI

PRIX LITTÉRAIRE ADOS DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Prix littéraire ados

à la Médiathèque Municipale, dans les CDI des collèges et lycées de Senlis
Ce prix - organisé par la médiathèque municipale de Senlis en collaboration avec l'association des Amis de la Bibliothèque de Senlis, les collèges et les lycées de Senlis - est destiné aux adolescents. Pour participer, il suffit de s'inscrire dans les CDI auprès de son professeur-documentaliste ou à la médiathèque municipale pour emprunter les livres du prix en exclusivité ! De novembre à mai, les participants lisent puis élisent leur livre préféré parmi cinq romans publiés dans l'année et soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires. Pour suivre toute l'actualité du prix, échanger avis et critiques littéraires : www.mediathèque.ville-senlis.fr
03 44 32 04 00 - mediatheque@ville-senlis.fr

Covid 19

DE NOVEMBRE À JUIN

PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

MOTAMO

est un prix littéraire organisé par la médiathèque municipale de Senlis en collaboration avec l'association des Amis de la Bibliothèque. Il s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans. Ils ont pour mission de lire tout au long de l'année une sélection de livres récents faite par les bibliothécaires. Début juin, les participants votent pour élire leur titre préféré.
Jeune public de 9 à 12 ans - 03 44 32 04 00
Toutes les informations sur l'édition 2021 dès le mois de novembre : mediatheque.ville-senlis.fr

MERCREDI 4 NOVEMBRE

JEUNESSE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Mercredi Youpi, Séance de 4 à 7 ans lecture d'histoires pour les tout-petits (accompagnés). 10h30 - Espace jeunesse
Séances gratuites sur inscriptions ouvertes 3 semaines avant chaque séance. 03 44 32 04 00 - mediatheque@ville-senlis.fr

JEUDI 5 ET VENDREDI 6 NOVEMBRE

ANNULATION

LES RENDEZ-VOUS DE MIDI
« Sur les pas du loup ... », à 12h au musée de la Vénérie.
Chaque 1^{er} jeudi et vendredi du mois pendant la pause de midi, la responsable des publics des musées vous emmène dans un vagabondage artistique qui vous conduira, de secrets d'ateliers en anecdotes croustillantes, d'histoires insolites en légendes ancestrales, à observer les collections sous un jour inattendu. Vous découvrirez la face cachée des œuvres (exposées ou exceptionnellement sorties des réserves), la petite histoire de la grande Histoire de l'Art.

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE



© Studio Cohen

ÉVÈNEMENT CULTUREL VILLE DE SENLIS

9^e édition Festival Senlis mène la Danse

ANNULATION
Cours : Salle de l'Obélisque / Gymnase Anne de Kiev

SPECTACLES

Manège du Quartier Ordener

> **vendredi à 19h**
Scène ouverte avec les élèves du Conservatoire municipal de Musique et de danse et les élèves des écoles de danses de la ville

> **samedi à 20h30**
Incidence Chorégraphique avec les danseurs de l'Opéra de Paris et la Compagnie Incidence Chorégraphique

> **dimanche à 18h30**
Variation Chorégraphique avec les compagnies Incidence Chorégraphique, Estelle Danvers, Rick Odums et Mathilde Engelbach.

Tarifs :

- 1 spectacle : plein : 10 € - réduit : 6 € / • 2 spectacles : plein : 15 € réduit : 10 € (Tarif réduit : moins de 25 ans, seniors, retraités, chômeurs)
- 1 cours de danse : 10 € / • PASS week-end « spectateur » : 1 personne : 20 € (incluant 2 spectacles + cours en spectateur libre)
- PASS week-end « danseur » (incluant spectacle + cours illimités) 1 personne* : 40 € / 2 personnes* : 60 € / 3 personnes* : 80 € / 4 personnes* : 100 € (*personnes de la même famille).

Réservation par mail à : reservation.culture@ville-senlis.fr
(sous réserve de places disponibles) - Infos au 06 70 27 79 99
Places à retirer au Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis à partir du 30/10/2020. Paiement par chèque ou espèces.

COURS :

Salle de l'Obélisque / Gymnase Anne de Kiev

| Durée : 1h30 | Samedi | Dimanche |
|--|-------------------------------|-----------------------------|
| Gymnase de l'école Anne de Kiev av. de Creil | 11h45 contemporain niveau 2 | 10h Jazz niveau 2 |
| | 14h Contemporain niveau 1 | 11h45 Jazz niveau 1 |
| | 15h45 Jazz niveau 1 | 14h Contemporain niveau 1 |
| | 17h30 Jazz niveau 2 | 15h45 Contemporain niveau 2 |
| Salle de l'Obélisque av. de Creil | | 10h Classique intermédiaire |
| | 11h45 danse africaine (gwoka) | 11h45 Classique avancé |
| | 14h Classique intermédiaire | 14h danse africaine (gwoka) |
| | 15h45 Classique avancé | |

Les professeurs

- Classique : Alexis Renaud & Philippe Cavagnat au piano
- Danse contemporaine : Lisa Landry
- Moderne Jazz : Olivier Coste
- Danse africaine : Dominique Attely & Rudy Mango aux percussions

+ d'infos : www.ville-senlis.fr/smlld-2020

JEUDI 5 NOVEMBRE



Conseil municipal

à 20h30, salle de l'Obélisque

SAMEDI 7 NOVEMBRE

ATELIER À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Rendez-vous lecture, 10h30-12h
Chaque mois, lecteurs et bibliothécaires se retrouvent pour partager leurs coups de cœur. Nous échangeons, nous partageons et nous nous enrichissons des lectures des autres. Vous pouvez arriver en cours de séance, partir avant la fin ou venir simplement écouter les coups de cœur des participants sans avoir à en proposer vous-même ! Chaque rendez-vous donne lieu à un compte-rendu sur papier, sur le site de la médiathèque et sur les réseaux sociaux. Les livres coups de cœur sont mis en avant dans les rayons grâce à leur petit cœur rouge. Un bon moment de partage et de convivialité autour des livres !
Sur inscription exceptionnellement au 03 44 32 04 03 ou mediatheque@ville-senlis.fr

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE



Salon du chocolat et de la gourmandise

- Comité des Fêtes, 10h-19h, Ancienne Église Saint-Pierre
<http://comite-des-fetes-senlis.e-monsite.com>



Exposition - Mémoire Senlisienne, Salle de l'Obélisque.

ANNULATION
Covid 19

LUNDI 9 NOVEMBRE



Conférence sur l'éducation nationale

Salle de l'Obélisque - Cercle Saint Rioul - cerclesrioul@pm.me



> **MERCREDI 11 NOVEMBRE**



COMMÉMORATION

Anniversaire de l'Armistice
10h - square de Verdun, monument franco-marocain et nécropole militaire
mairie@ville-senlis.fr

> **DU 12 AU 15 NOVEMBRE**



Journées du livre d'occasion

10h-18h, Salle de l'Obélisque - Les Amis de la Bibliothèque
Facebook : Amis De La Bibliothèque De Senlis

> **DU 13 AU 15 NOVEMBRE**



Salon des vins - Lions Club Senlis Trois Forêts

Manège du Quartier Ordener, accès au 6-8 rue des Jardiniers
• 18h-20h30 le vendredi / • 10h30-19h le samedi
• 10h30-18h le dimanche
salondesvinsenlis@gmail.com

> **SAMEDI 14 NOVEMBRE**

LECTURE JEUNESSE À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Comité de lecture jeunesse - 1^{er} RDV

de 10h à 11h30

Vous aimez la littérature jeunesse ? Vous êtes curieux de découvrir de nouveaux titres pour les enfants ? Vous êtes les bienvenus au comité de lecture ! Le comité de lecture jeunesse vous permet d'emprunter une sélection d'albums, contes, romans, documentaires, livres-CD et bandes dessinées nouvellement acquis par la bibliothèque. Les participants se réunissent tous les mois et demi pour échanger dans la convivialité autour des livres proposés aux enfants. Petites déceptions ou grands coups de cœur, ces rencontres sont toujours un moment privilégié autour du plaisir de lire.

Entrée libre - Tout public - 03 44 32 04 00 mediatheque@ville-senlis.fr

ATELIER D'ÉCRITURE À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



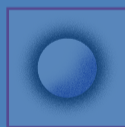
Les ateliers d'écriture

Salle Jacques-Viel, de 14h à 17h30

Chaque séance se construit autour d'un thème. Soit formel (la description d'un lieu, le travail du rythme dans les phrases longues...) soit en

terme de fond (un sentiment, un moment de la vie, une question...). Des textes d'auteur(e)s servent d'éléments déclencheurs, offrent des pistes d'écriture. On essaie, on expérimente, on découvre. Et puis on lit, on partage, on réagit, on échange. Avec le but de permettre à chacun d'apprendre comment il ou elle écrit, peut écrire, peut s'épanouir avec sa façon d'écrire.

Tout public à partir de 15 ans. Inscription à partir du 31 octobre : 03 44 32 04 03 ou mediatheque@ville-senlis.fr



ÉVÈNEMENT MUSÉES DE SENLIS

La nuit des musées

de 18h à 22h - Gratuit

> **SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE**



Salon du mariage - Comité des fêtes,
10h-19h, Ancienne Église Saint Pierre



Après-midi ludique - Les joueurs nés, Salle de Bon-Secours, Place du Valois, 14h-18h. Ambiance, stratégie, hasard, adresse, venez mettre votre bonne humeur à l'épreuve, en famille, entre amis... Dès 6 ans. Association Joueurs Nés / 06 68 42 75 51 / contact@joueurs-nés.fr

Entrée gratuite. Attention : les enfants de - de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

> **DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 DÉCEMBRE**



ANNULATION

► **Covid 19** ◀

FESTIVITÉS VILLE DE SENLIS

Marché de Noël

Place Saint Pierre & Espace Saint Pierre,
place Malraux, avenue du Général Leclerc

• **Vendredi 4 décembre : 15h-20h**
(inauguration à 18h30),
• **samedi 5 et dimanche 6 décembre : 10h-19h**

Entrée libre

Animations pendant le week-end :

Traditionnelle photo avec le Père Noël, Fanfares & déambulations, sculpteurs sur ballons, magicien, orgue de barbarie.

+ d'infos sur :

www.ville-senlis.fr/senlis-en-fete

et pendant tout le mois de décembre, des animations :

- du 4 au 10 décembre : **Manège chaises volantes** Place St Pierre de 10h à 19h (à confirmer).
- Du 11 au 20 décembre > **Manège Place Henri IV** de 11h à 12h30 et de 15h30 à 19h - **gratuit / dès 3 ans.**
- Du 12 au 20 décembre : **Exposition de jouets anciens** dans l'espace St-Pierre (horaires : 10h-12h30 / 14h-19h sauf pour les 14, 16 & 17 décembre : après-midi uniquement de 14h à 19h) **Entrée gratuite.**
- Mercredi 16 décembre, 15h-19h **Photo avec le père Noël** Place Notre-Dame.
- Du 19 décembre au 03 janvier : **Manège Place St Pierre** de 15h à 19h - **gratuit / dès 3 ans.**

> **LES 18, 19 OU 20 NOVEMBRE**



LES SEMAINES DE L'ART

« Art primitif, Art naïf, Art brut »
à 14h30 au musée d'Art et d'Archéologie.

Un mercredi, un jeudi et désormais un vendredi par mois, à 14h30, les musées vous proposent une initiation à l'Histoire de l'art.

2,50 € en sus des droits d'entrée du musée
Inscription conseillée : 03 44 24 86 72

> **SAMEDI 21 NOVEMBRE**



JEUNESSE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi Youpi,
Séance de 6 mois à 3 ans.

Lecture d'histoires pour les tout-petits (accompagnés). 10h30 - Espace jeunesse
Séances gratuites sur inscriptions ouvertes 3 semaines avant chaque séance. 03 44 32 04 00 - mediatheque@ville-senlis.fr

> **DIMANCHE 22 NOVEMBRE**



Brocante des enfants - Kiwanis Les 3 forêts - Chantilly Creil Senlis

Gymnase, Complexe sportif des Trois Arches, avenue Eugène Gazeau, de 9h à 16h

Jouets, matériel de puériculture, vêtement d'enfants

Réservations des stands pour les exposants à kiwanis3forets@gmail.com
Règlement et le bulletin d'inscription sur www.kiwanis3forets.fr

Entrée gratuite pour les visiteurs. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation si les conditions sanitaires l'exigent : les droits d'inscription versés seront alors remboursés.

> **SAMEDI 28 NOVEMBRE**



ATELIER À LA MÉDIATHÈQUE

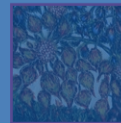
Atelier furoshiki

de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30.

Avec Minako Kimura, venez vous initier au furoshiki, cet art traditionnel japonais permettant de plier des tissus de multiples façons afin d'emballer vos cadeaux. C'est beau et c'est écolo !

Dès 15 ans. Inscription à partir du 10 novembre au 03 44 32 04 03 ou mediatheque@ville-senlis.fr

> **DIMANCHE 29 NOVEMBRE**



CONFÉRENCE

Conférence de Hans Körner & Manja Wilkens, Le film de Martin Provost à la lumière des recherches historiques

(co-organisée avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis).

à 15h, au Prieuré Saint-Maurice. Gratuit

ANNULATION

► **Covid 19** ◀

Continuons Ensemble

PROXIMITÉ ET ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Pendant la période de confinement liée à l'épidémie de la Covid-19, un élan de solidarité remarquable a vu le jour impliquant les associations, les commerçants, les particuliers, les services municipaux... Nous avons souhaité continuer à encourager ce formidable état d'esprit d'entraide et de coopération, notamment en faisant de la proximité un de nos engagements prioritaires afin de garantir un service public de qualité au plus près de vos besoins et de vos attentes. Afin que chacun d'entre vous puisse être tenu informé, notamment de l'évolution des mesures gouvernementales en matière de sécurité sanitaire, la Lettre aux Senlisiens diffusée pendant le confinement a ainsi été pérennisée pour permettre plus de réactivité et contribuer aussi à la lutte contre la fracture numérique. Nous mettrons prochainement en place les Conseils de quartiers associant les habitants, les représentants d'associations de quartier et les élus municipaux afin de réfléchir ensemble et de co-produire des réalisations susceptibles de convenir à tous.

Cet état d'esprit empreint de solidarité et de travail collectif s'illustre également désormais au sein de la communauté de communes. En effet, à l'occasion des élections du conseil communautaire du 15 juillet 2020, Guillaume Maréchal (également maire de Fleurines) a été élu Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise. Le Bureau Communautaire comprend 9 vice-présidents, dont Pascale Loiseleur (en charge des Finances, de l'évaluation financière, de la Sécurité et de la Prévention de la délinquance), Patrick Gaudubois (en charge du Développement économique) et Véronique Ludmann (en charge des Equipements communautaires). Nous nous félicitons de cette nouvelle gouvernance qui va nous permettre de travailler à nouveau de façon constructive et apaisée, et ainsi de faire enfin avancer les projets structurants pour notre territoire, comme celui de la piscine intercommunale.

Cela va également contribuer à accroître l'attractivité de Senlis, et plus largement de son bassin de vie, au service de l'emploi et du développement économique. C'est ainsi que nous pourrions continuer à réaliser des projets ambitieux, à l'image de celui d'Amazon, dont nous venons d'inaugurer le site au sein de la zone d'Activité des Portes de Senlis, enfin débloquée. Participer à l'aboutissement de ce projet structurant pour Senlis est un accomplissement pour tous les acteurs locaux impliqués. Cette ouverture est un signal fort pour l'attractivité

économique de notre territoire, avec plus de 500 emplois en CDI à la clé. Cet investissement va bénéficier aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE) locales auxquelles elle va pouvoir offrir de nouveaux débouchés (marché national, voire européen) car désormais 60 % des transactions d'Amazon concernent la « marketplace* ».

À travers sa politique de donation, l'entreprise a déjà commencé à s'impliquer à nos côtés, tout d'abord par un don sous forme de bons d'achat destinés à certaines structures (Adoma, Secours catholique, achat de tablettes pour l'enseignement à distance dans les écoles) afin de les accompagner pendant cette période si particulière de la Covid-19. Un second don va être réalisé afin d'aider des associations caritatives (Croix Rouge, Secours catholique) qui en ont bien besoin pendant l'automne notamment. Le site de Senlis intègre par ailleurs les dernières avancées en termes d'efficacité énergétique et d'utilisation responsable des ressources. Nous pensons également qu'il est important de réfléchir à l'utilisation des énergies renouvelables locales (par exemple le biogaz produit par le méthaniseur agricole). En mutualisant les ressources locales, les talents de notre tissu socio-économique et l'énergie des collectivités territoriales, nous continuerons ensemble à œuvrer pour co-construire des projets innovants et créateurs d'emplois sur notre territoire. Prenez soin de vous et respectez les gestes barrière.

Françoise Balossier - Jean-Marc Baron - Julie Bongiovanni - Véronique Boutemy - Thibaut Chapuis - Benoît Curtil - Wilfried Diedrich - Philippe Gaudion - Patrick Gaudubois - Delphine Glastra - Isabelle Gorse Caillou - Daniel Guedras - François-Xavier Lecomte - Sylvain Lefevre - Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Mathieu Marlot - Régine Maupas - Florence Mifsud - Jean-Pierre Nguyen Phuoc Vong - Martine Palin Sainte Agathe - Pascale Péra - Patrice Reignault - Marie-Christine Robert - Elisabeth Sibille - Ghislaine Vallier

* correspondant à la partie d'un site internet où des vendeurs indépendants, professionnels ou particuliers, peuvent vendre leurs produits en ligne et sont mis en relation.

Senlis c'est vous

UNE MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE QUI ?

Les Senlisiens ont passé cet été caniculaire sans piscine, sans cinéma et maintenant sans skate park. Les jeunes enfants doivent se satisfaire d'aires de jeux désuètes, mal entretenues voire parfois dangereuses. Les cinéphiles n'ont plus d'autre choix que de faire des kilomètres alors que nous avions alerté sur les gros travaux que nécessitait la salle de cinéma en location et proposé la construction d'un cinéma municipal détenu en propre ; rien n'a été anticipé. Pourtant, dans la zone des Rouliers, à Bonsecours et au quartier Ordener, de nombreux permis de construire ont été délivrés pendant la période de la COVID. Les pelleteuses sont à l'œuvre à la plus grande stupéfaction des riverains. Aucune réunion publique ne leur a présenté les projets d'ampleur, toujours menés par des entreprises tierces, sans aucune mise en concurrence, avec la bénédiction de la municipalité. Zéro concertation.

À Ordener, la démolition des bâtiments 18 et 27 a définitivement enterré notre projet de cuisine centrale à circuit court avec un restaurant d'entreprises et des logements pour les employés municipaux et les personnes handicapées. À la place, madame la maire a autorisé la construction d'un foyer de jeunes travailleurs géré, comme à Clermont et Nogent par l'ADHOJ et des logements sociaux par un bailleur qui a déjà un parc important d'appartements à Senlis.

Parfois épargnées par cette période qui renforce parfois leur solitude, les personnes âgées ont, depuis le confinement, des activités très réduites au club du Bel Âge toujours installé à la Corne de Cerf dans un bâtiment à étages au lieu de celui de plein pied du quartier Ordener que nous avions envisagé. Qui s'occupe d'eux ?

Après une période de gratuité à disque bleu pendant la période pré-électorale et les vacances, le stationnement est redevenu soudain payant en centre-ville en septembre; certains l'ont découvert à leur détriment. À la livraison des bâtiments neufs du quartier de la gare, la municipalité élargira-t-elle le stationnement payant aux abords de la gare, avenue de la République et sur le cours comme elle l'a prévu à l'issue de son étude sur le stationnement lors de la précédente mandature ?

Le dispositif Action cœur de ville dont bénéficie Senlis parmi 222 villes a été lancé en mars 2018 et prévoit 5 milliards d'euros en 5 ans pour favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville. À Senlis, il a surtout jusqu'à aujourd'hui profité au financement de la crèche de la gare à hauteur de 400.000 euros. Quelles

actions vont enfin soutenir les commerçants et dynamiser leurs activités: y aura-t-il autre chose que cinq sacs en jute et une application mobile dont personne ne se sert ?

Les entreprises de Senlis ont subi, comme ailleurs, de plein fouet la crise sanitaire. Mais dans notre belle cité, elles vont devoir faire face à une augmentation du versement mobilité mis en place en 2019 par l'équipe Loiseleur pour financer le TUS. Alors que le service rendu est inadapté à leurs besoins et ceux de leurs employés, ce sont les entreprises historiques qui vont par ce biais financer la nouvelle ligne qui desservira Amazon. Ce nouveau venu n'aurait-il pas pu payer cette ligne supplémentaire ?

Point de transparence et de gouvernance, dès le premier conseil municipal suivant les élections, le ton était donné. Madame Loiseleur s'est fait voter les pleins pouvoirs par sa nouvelle équipe certainement un peu crédule. Le seuil des marchés publics sous lequel il n'y a plus d'appels d'offre a été augmenté à 500.000 euros HT pour les marchés de travaux. Des lignes de trésorerie peuvent être tirées par la ville avec la seule signature de la maire jusqu'à un million d'euros - le conseil municipal n'a plus à valider ces opérations financières ni non plus les demandes de subventions. La maire s'attribue aussi, sans contrôle, la possibilité d'accorder des frais de mission aux élus de son choix. Elle a d'ailleurs commencé par faire voter une augmentation de ses indemnités de 21% à la ville et de 71% en tant que vice-présidente de l'intercommunalité. Alors que nombre de nos concitoyens ont du mal à boucler leurs fins de mois, que la COVID engendre des licenciements et du chômage, se dépêcher de s'augmenter en dit long sur son empathie.

LA RÉALITÉ: UNE MUNICIPALITÉ D'ABORD AU SERVICE D'ELLE-MÊME.

Alors que la vente du patrimoine continue avec des cessions de gré à gré sans aucune mise en concurrence, nous défendons votre qualité de vie, l'intérêt général, au quotidien et pour l'avenir. Nous avons posé des questions écrites pour le conseil municipal du 1er octobre au sujet du devenir du cinéma, du dispositif Action cœur de ville et de la sécurité et de l'assurance de la cathédrale. Retrouvez les réponses sur notre page facebook.com/SenlisCestVous.

À votre service : Véronique Pruvost-Bitar, Damien Boulanger, Sophie Reynal, Rémi Geoffroy, Magalie Benoist, Sandrine Aunos, Bernard Fleurette

NUMÉROS UTILES

| | |
|---|-------------------|
| Police municipale | 03 44 63 81 81 |
| Gendarmerie | 03 44 53 02 97 |
| Pompiers | 18 |
| Hôpital | 03 44 21 70 00 |
| Médecin de garde | 15 |
| Urgence dentaire | 03 44 23 25 31 |
| Sous-Préfecture | 03 44 06 85 55 |
| Maison de l'Emploi | 03 44 31 91 02 |
| Centre des Finances Publiques | 03 44 53 86 86 |
| Conciliateur de justice | 06 10 81 30 26 |
| Office de Tourisme | 03 44 53 06 40 |
| La Poste | 03 44 53 97 97 |
| Borne taxis | 03 44 53 07 91 |
| Cinéma | 03 44 60 87 17 |
| Bibliothèque | 03 44 32 04 04 |
| Musées | 03 44 24 86 72 |
| Piscine | 03 44 31 67 28 |
| Covoiturage | 0 810 60 00 60 |
| CIO (Centre d'Information et d'Orientation) | 03 44 53 57 70 |
| Sécurité sociale (non surtaxé) | 36 46 |
| Pharmacies de garde | 32 37 *(0,34€/mn) |

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.

Bienvenue !

03/07/2020 LARCHER Lizéa Laëtitia
08/07/2020 VERPLAETSE Lucy Lyla
18/07/2020 NIZAN Victor Jean Charles
30/07/2020 MORA Joséphine Anna Maëlle

01/08/2020 COUSIN DEROUBAIX Soan Kelyan riley
24/08/2020 NERIS Frederic Phileas
27/08/2020 LAMRABET Amira

Félicitations !

18/07/2020 M. CAILLOU Guillaume & Mme OLLIER Clémence
25/07/2020 M. IACOBELLI Pierantonio & Mme HABASQUE Audrey
25/07/2020 M. VENUTOLO Jean-Marie & Mme BRILLANT Orlane
25/07/2020 M. MACRÉ Matthieu & Mme LEROUX Elodie
08/08/2020 M. KAIID Nordine & Mme AISSIOU Lamia
29/08/2020 M. BELLEPERCHE Vincent & Mme NOÉ Angélique

Regrets...

07/07/2020 MASCRET Jean-Luc
07/07/2020 EUGERE Jimmy
07/07/2020 KIPFER Maurice
05/07/2020 SEMASSEL Georges
17/07/2020 SUCCHE veuve BUR Fernande
21/07/2020 LEGAIE Michel
19/07/2020 GOÛIN veuve DE LASTIC SAINT JAL
Françoise
25/07/2020 LACROIX Pierre

27/07/2020 LAMOTHE Paulette
21/07/2020 CLUET François
13/08/2020 HAMDJ Hassan
15/08/2020 BULTEL épouse KIRSTIUK Marcelle
18/08/2020 SOULON Georges
20/08/2020 BERNIÈRE Marceau
20/08/2020 THERME Fabienne
31/08/2020 BRICHÉ veuve SEGAL Marcelle

POUR DEVENIR ANNONCEUR
contactez : LVC Communication au 06 11 59 05 32
lvccommunication@orange.fr

Points de diffusion du Senlis Ensemble : Le bulletin municipal est diffusé en boîtes aux lettres, en mairie, dans les sites municipaux accueillant du public ainsi que chez certains commerçants et cabinets médicaux, et sur : www.ville-senlis.fr / Kiosque

© Sources des images :
© Ville de Senlis / Adobe Stock / RDVA /
Studio Bruno Cohen
Couverture : © Ville de Senlis

PREVOYANCE

VOTRE
CONTRAT
OBSÈQUES
PERSONNALISÉ

Pour **6,95€***/mois

*Vous avez 40 ans, votre contrat obsèques pour 6,95 € TTC par mois, payable trimestriellement par prélèvement de 20,85 €, en viager, pour un capital de 2306,12 € sans assistance rapatriement. A cette cotisation, s'ajoutent les frais de dossier (se référant aux frais d'intermédiation sur le bulletin de souscription), payables à la souscription. Tarif en vigueur au 02/10/2020. Voir conditions en magasins. Image utilisée sous accord de licence istockphoto.com. Pompes Funèbres Santilly 7 place Henri IV 60300 Senlis - SARL au capital de 4 500 € - Immatriculée au RCS Compagnie 814 732 335 sous le numéro d'habilitation 2016 60 02 - N° ORIAS 08040464 - 11060616 - 08039408 - 07035668 - 16001112. Soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Service de réclamations : 7 place Henri IV 60300 Senlis.

SÉRÉNITÉ | TRANSPARENCE | FIABILITÉ



Ets SANTILLY
De père en fils depuis 1937
www.santilly.com
oise@santilly.com

75 PARIS 18^e 01 42 29 00 00
92 VILLENEUVE-LA-GARENNE 01 47 98 24 12
PANTIN (FUNÉRARUM) 01 48 45 02 76
93 PANTIN 01 48 45 87 47
DRANCY 01 48 37 15 60
AUBERVILLIERS (FUNÉRARUM) 01 43 52 01 47

95 GOUSSAINVILLE (CHAMBRE FUNÉRAIRE) 01 39 88 47 26
60 SENLIS 03 44 25 60 60
CHANTILLY 03 44 58 60 60
LAMORLAYE 03 44 99 08 79

**Notaires
& Associés**

Jean-Charles Daudry
Alexandra Lantéz-Mani
Christophe Van Overbeke
Catherine Leblond-Duwer
Aurélien Nivelet
Elise Dauriez

SENLIS
ORRY-LA-VILLE



SENLIS proche centre-ville - Maison contemporaine de 1990 offrant de beaux volumes comprenant entrée avec rangement, séjour ouvert sur une cuisine équipée et aménagée avec un espace repas, cinq chambres, salle de bains et salle de douche. Garage 1VL avec espace lingerie. Jardin clos de 956 m². (DPE C / GES D)

Prix : 525 000 €*



SENLIS - Très bel appartement F2 lumineux entièrement rénové de 47 m² comprenant entrée, séjour avec balcon, cuisine équipée et aménagée, chambre, salle de bains, WC. Cave. (DPE D / GES B)

Prix : 157 500 €*



SENLIS quartier recherché - Maison de construction traditionnelle d'une surface d'environ 220m² offrant entrée, séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, chambre avec salle de douche et à l'étage : suite parentale avec salle de bains et douche, deux chambres, salle de douche et dressing. Sous-sol total avec garage 4 VL. Terrain clos de 900 m². (DPE D / GES E)

Prix : 680 000 €*

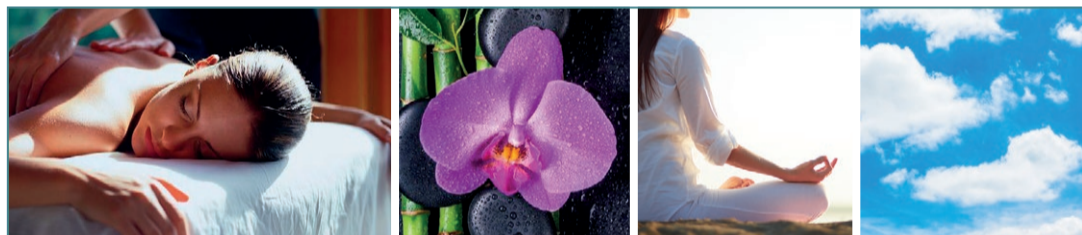


SENLIS proximité centre-ville - De beaux volumes pour cette maison d'architecte d'environ 150 m² comprenant entrée, grand séjour avec cheminée et cuisine ouverte, cellier, bureau, 5 chambres, salle de bains, salle de douche, 2 WC, garage. Sous-sol partiel avec cave à vin. Jardin clos de 724 m². (DPE E / GES C)

Prix : 598 500 €*

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr
2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS
www.etude-60072-senlis.notaires.fr



Hypnosenlis

Michaëlla vous accompagne vers votre mieux-être.



Coaching couple / relationnel
Développement personnel

Hypnose Ericksonienne
Massage bien-être

Sur rendez-vous : 06 48 07 72 42

Rue de la Bigüe 60300 Senlis

www.hypnosenlis.com

tout à dom

03 44 56 47 22 jardins

C'est l'automne et ça tombe bien !

- Taille des haies et d'arbustes
- Tonte
- Désherbage
- Ramassage des feuilles mortes
- Débroussaillage
- Bêchage, binage
- Plantation et/ou rempotage de plantes
- Petit bricolage

www.toutadomservices.com

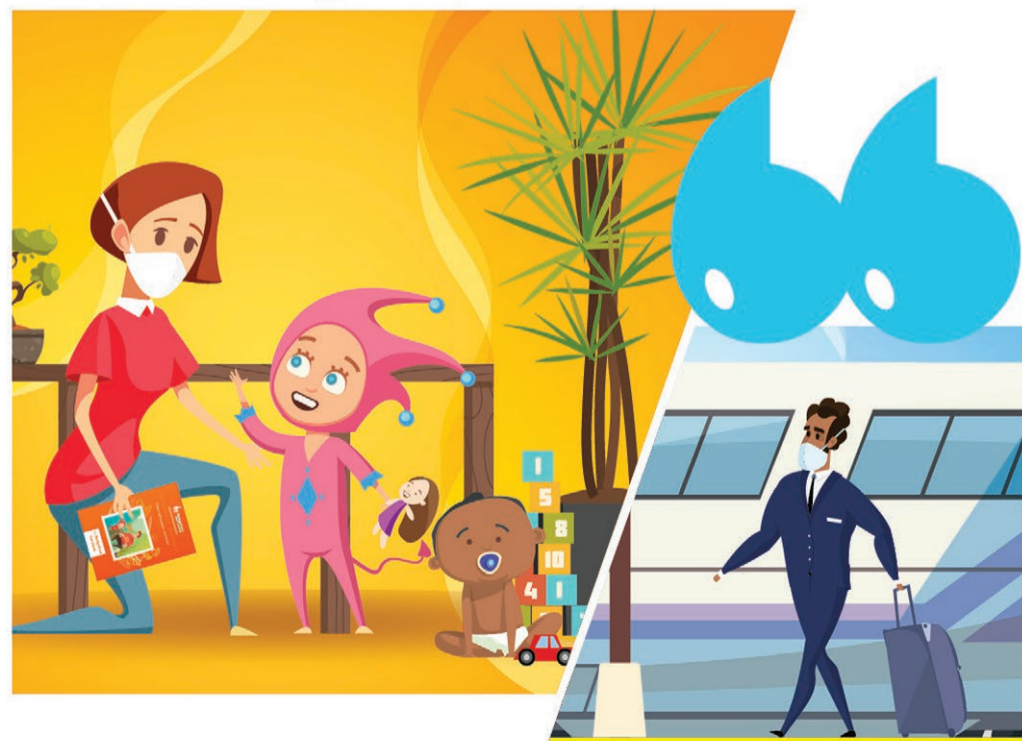


- 50%*
DE CRÉDIT
D'IMPÔTS

*selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts.



Enfin un atelier avec Zoé...
Pendant que Papa retourne travailler !



**SORTIE D'ÉCOLE OU DE CRÈCHE ■ GARDE À
TEMPS PARTIEL ■ PLANNING VARIABLE ET
HORAIRE DÉCALÉ ■ BABY-SITTING
OCCASIONNEL**

51 rue du connétable 60500 CHANTILLY - 09 86 32 10 01
contacts60chantilly@babychou.com

**SCÈNE
OUVERTE
& STAGE**

les 20, 21 & 22
novembre

Senlis mène la Danse 2020

ANNULATION
Covid 19

SPECTACLES

le 21 nov. à 20h30
& le 22 nov. à 18h30

au « Manège »
du Quartier Ordener
à Senlis

© 2020 - Ville de Senlis / Studio Bruno Cohen / Incidence Chorégraphique

PROGRAMME & INFOS PRATIQUES :

WWW.VILLE-SENLIS.FR/SMLD-2020

Réservations par mail uniquement : reservation.culture@ville-senlis.fr

STUDIO BRUNO COHEN
PHOTOGRAPHES
Meilleur Ouvrier de France

BOULANGERIE
THIERRY
pains & viennoiseries

Ville de
Senlis
www.ville-senlis.fr